



Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

ÉCOTECH QUÉBEC

Rapport d'évaluation

Pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014

NOTES AU LECTEUR

- 1) Sauf avis contraire dans le texte, toutes les sommes indiquées sont en dollars canadiens. Les symboles suivants sont utilisés : k\$ pour milliers de dollars, M\$ pour millions de dollars et G\$ pour milliards de dollars.
- 2) Selon l'indicateur considéré, le total des résultats peut comporter une erreur de ± 1 % pour les pourcentages ou de ± 1 pour les autres valeurs. Cette erreur s'explique par l'arrondissement des résultats présentés.
- 3) En raison du nombre relativement faible de répondants et de la marge d'erreur, les résultats des sondages menés auprès des entreprises de l'écosystème sont à interpréter avec prudence. Ces résultats sont descriptifs et à titre complémentaire. Ainsi, ils n'ont pas d'incidence sur l'appréciation de la performance du secrétariat de grappe industrielle.

AUTEUR DU RAPPORT

Marc-Michel Lavoie

Évaluateur de programmes
Recherche et rédaction

Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Ce document est disponible
sur demande auprès de cette direction.

POUR NOUS JOINDRE

Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698, poste 4095

Pour plus d'information : gar@economie.gouv.qc.ca

REMERCIEMENTS

Le présent document est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes sans lesquelles les travaux n'auraient pu être menés à leur terme. À cet égard, nous tenons à remercier toutes les personnes associées de près ou de loin à la réalisation de ce rapport d'évaluation.

Plus particulièrement, nos remerciements sont adressés à Écotech Québec et au personnel des quatre bailleurs de fonds publics auprès des secrétariats de grappes industrielles (CMM, DEC, MESI et le SRM du MAMOT) qui ont formé le comité d'évaluation afin d'élaborer et de valider le présent document. Ce comité d'évaluation a réuni les personnes suivantes :

- Houda Boutaicha, analyste, Développement économique Canada (DEC).
- Jean-Sébastien Claveau, conseiller, Direction de la coordination, de l'analyse sectorielle et des sociétés d'État (DCASSE), MESI.
- Marie-Pierre Ippersiel, vice-présidente, Écotech Québec.
- Marc-Michel Lavoie, évaluateur, Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification (DCEP), MESI.
- Denis Leclerc, président et chef de la direction, Écotech Québec.
- Christophe Marchal, évaluateur principal, DCEP, MESI.
- Daniel Mathieu, conseiller en recherche, Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- Linda Mayer, conseillère principale, DEC.
- Lisette Seyer, directrice, DCASSE, MESI.
- Rose-Marie Tasseroul, chargée de mission, Secrétariat à la région métropolitaine (SRM), ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Les objectifs, le rôle et le fonctionnement du comité d'évaluation sont décrits ci-dessous :

Objectifs de la constitution du comité	Obtenir une meilleure assurance que les constats du rapport d'évaluation sont valides et fidèles à la réalité et que les appréciations qui en découlent sont objectives et en conformité avec le cadre d'évaluation, déposé en décembre 2014 auprès des autorités concernées.
Choix des membres	La sélection des membres s'est effectuée en fonction de leurs connaissances et de leur expérience concernant le programme ou l'organisme.
Rôle du comité	Valider le cadre et le rapport d'évaluation et conseiller l'évaluateur sur l'orientation des travaux et la stratégie générale d'évaluation, tout en apportant un éclairage sur des questions importantes qui peuvent se poser en cours de réalisation.
Participation	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre de démarrage au début du mandat.• Consultation et discussions au cours des travaux, s'il y a lieu.• Commentaires et validation du cadre et du rapport d'évaluation.

Des remerciements sont adressés à Valérie Horth, évaluatrice à la DCEP du Ministère, pour son assistance dans les analyses qualitatives.

François Maxime Langlois

Directeur

Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification

Christophe Marchal

Évaluateur principal et chef d'équipe d'évaluation

Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification

MISE EN CONTEXTE

Ce rapport d'évaluation est destiné à rendre compte des résultats obtenus par Écotech Québec, le secrétariat de la grappe industrielle des technologies propres, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Les clients du mandat d'évaluation sont les autorités et les gestionnaires des ministères du gouvernement du Québec bailleurs de fonds, à savoir le MESI et le SRM (MAMOT). Les parties prenantes associées à cette évaluation, en l'occurrence le secrétariat de grappe industrielle Écotech Québec, la direction du MESI concernée et le Secteur des industries stratégiques, des projets économiques majeurs et des sociétés d'État du Ministère, le SRM du MAMOT, la CMM et DEC, sont tous membres du comité d'évaluation constitué pour ce mandat. Les bailleurs de fonds ont mis sur pied un comité de travail pour définir le mandat d'évaluation, élaborer les grandes lignes du cadre d'évaluation et procéder à sa validation, ainsi qu'à celle de ce rapport, de façon à ce que les besoins en information de tous les partenaires impliqués soient comblés par la réalisation du mandat.

L'évaluation a pour but d'apprécier les résultats d'Écotech Québec, notamment ses forces et ses faiblesses, qui découlent de sa mise en place et du soutien gouvernemental versé pour son fonctionnement. Elle vise également à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à déterminer les améliorations éventuelles à apporter à l'intervention gouvernementale. L'évaluation met plus l'accent sur les aspects de pertinence et d'efficacité du secrétariat de grappe que sur les aspects d'effets et de retombées de ses activités, sans toutefois les négliger. Le présent rapport d'évaluation permet de dresser des constats factuels sur les résultats obtenus par Écotech Québec et d'apprécier ces résultats à l'aune des résultats attendus.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les résultats obtenus par le secrétariat de grappe industrielle Écotech Québec sont jugés satisfaisants. Les objectifs des bailleurs de fonds publics sont atteints et les projets et activités réalisés par le secrétariat répondent aux besoins et aux attentes des entreprises et des organismes qui y participent.

Par ailleurs, l'évaluation confirme que le secrétariat est complémentaire aux autres associations et organisations du secteur des technologies propres et qu'il s'en démarque suffisamment pour ne pas les dédoubler. Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014, les principaux résultats constatés sont décrits ci-après :

EN REGARD DE LA PERTINENCE DU FINANCEMENT PUBLIC VERSÉ

- Réalisation de plusieurs projets et activités chaque année : sur la période d'évaluation, 313 projets et activités réalisés, dont notamment 156 activités de mobilisation et 61 activités de promotion du secteur des technologies propres ainsi que 32 études ou projets de R-D.
- Participation totale d'individus, d'entreprises et d'organismes aux projets et activités demeurée stable sur la période d'évaluation, passant de 1 158 en 2011 à 1 169 en 2014.
- Proportion de revenus autonomes (revenus de source autre que des quatre bailleurs de fonds publics) pour le fonctionnement : 50 % des revenus totaux.
- Les projets et activités réalisés par le secrétariat répondent aux besoins de 91 % des 78 entreprises et des 40 organismes qui ont répondu aux sondages.
- La majorité (en tenant compte des marges d'erreur des sondages) des répondants aux sondages (47 % des entreprises et organismes) perçoit une complémentarité du secrétariat avec les autres associations du secteur et d'autres organisations.
- Il y a une cohérence et des liens avérés entre la mission du secrétariat et les objectifs des quatre bailleurs de fonds publics.

- Effet de levier du financement versé par le MESI pour le fonctionnement du secrétariat : 8,2. En d'autres termes, 410 k\$ d'aide financière du MESI ont généré 3,36 M\$ d'investissements supplémentaires de la part des autres bailleurs de fonds, des entreprises et des organismes.
- Effet de levier du financement versé par les quatre bailleurs de fonds publics pour le fonctionnement : 1,0. En d'autres termes, 1,88 M\$ d'aide financière des bailleurs de fonds ont généré 1,9 M\$ d'investissements supplémentaires de la part des entreprises et des organismes.

EN REGARD DE L'EFFICACITÉ DU SECRÉTARIAT

- Plan d'action réalisé à 90 %, annuellement.
- 92 % des entreprises et organismes sont satisfaits des activités et des projets réalisés.
- Deux des trois éléments (mobilisation et rayonnement du secteur des technologies propres) sondés en lien avec l'importance du secrétariat sont jugés présents par au moins 90 % des entreprises et des organismes, tandis que le troisième élément (développement de l'entreprise ou de l'organisme) est jugé présent par 70 % des répondants.
- 52 % des 29 entreprises de l'écosystème sondées connaissent le secrétariat, au moins de nom.
- Saines pratiques de gestion, notamment une gouvernance diligente et efficace.
- Utilisation du financement versé par les bailleurs de fonds pour le fonctionnement adéquate et conforme aux conventions de financement.
- Proportion des frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales du secrétariat : 11 %.
- Cinq des six facteurs de succès considérés d'une grappe industrielle sont manifestement présents dans la grappe des technologies propres et les six facteurs de succès considérés dans l'environnement d'affaires de la grappe sont manifestement présents, selon les bailleurs de fonds.
- Le secrétariat a agi en synergie avec les autres organisations du secteur industriel et de développement économique. Il a réalisé plusieurs activités (61) en collaboration avec d'autres organisations. Il a participé à plusieurs activités (107) d'autres acteurs.
- Tous les groupes d'acteurs sont bien représentés sur les chantiers de travail et sur le conseil d'administration du secrétariat.

EN REGARD DES EFFETS DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

- Six des neuf effets souhaités sur les entreprises sont présents selon une majorité des répondants (50 % et plus). Les contributions les plus importantes pour les entreprises sont l'obtention de plus de visibilité médiatique, de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances.
- Quatre des cinq effets souhaités sur les organismes sont présents selon une majorité des répondants (50 % et plus). Les contributions les plus importantes pour les organismes sont la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités et l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations.
- De fortes majorités de répondants aux sondages (entreprises et organismes) considèrent qu'Écotech Québec a contribué à mobiliser les différents acteurs du secteur des technologies propres (94 %), à assurer la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales (92 %) et à obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur (81 %). Selon les bailleurs de fonds, les sept effets considérés d'Écotech Québec en termes de visibilité et de notoriété sont manifestement perceptibles.
- Les actions du secrétariat semblent prometteuses en matière de retombées économiques dans un avenir rapproché. Cependant, étant donné que la grappe est relativement jeune (cinq ans), on ne peut tirer des conclusions quant à l'existence de retombées économiques directes liées au travail du secrétariat ou à l'existence de la grappe.

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DU MANDAT D'ÉVALUATION

L'intervention gouvernementale est-elle pertinente?

Oui, l'intervention gouvernementale en soutien à Écotech Québec est pertinente. Le secrétariat a réalisé plusieurs projets et activités (une moyenne de près de 80 projets et activités annuellement, pendant la période d'évaluation), principalement des activités de mobilisation et de promotion du secteur québécois des technologies propres. Signe de la pertinence de ces réalisations, la participation d'individus (membres engagés et participants) est élevée et stable sur la période d'évaluation. Les projets et les activités du secrétariat sont majoritairement perçus comme complémentaires à l'offre de services des autres associations et organisations du secteur des technologies propres et sont en lien avec les objectifs poursuivis par les bailleurs de fonds publics. Le financement versé par ces derniers au secrétariat pour son fonctionnement génère de très bons effets de levier.

Écotech Québec est-il efficace?

Oui, Écotech Québec est efficace. Le plan d'action mis en œuvre par le secrétariat satisfait une très grande proportion des entreprises et des organismes qui participent aux activités et aux projets. Ils reconnaissent largement l'apport d'Écotech Québec à la mobilisation et au rayonnement du secteur des technologies propres ainsi qu'au développement de leur entreprise ou de leur organisme. Il est constaté, au sein du secrétariat, la présence des principales saines pratiques de gestion. L'utilisation par le secrétariat du financement public pour son fonctionnement est conforme aux fins prévues. La part des frais administratifs et de gestion du secrétariat est raisonnable et tous les facteurs de succès sont présents au sein même de la grappe et dans son environnement d'affaires. Écotech Québec a agi en synergie avec les organisations de son écosystème et les groupes d'acteurs sont bien représentés sur son conseil d'administration et ses chantiers de travail.

Les effets des activités d'Écotech Québec sont-ils probants?

Oui, les effets sont probants. Une majorité d'entreprises participantes reconnaît la contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets attendus pour elles, notamment l'obtention de plus de visibilité médiatique, de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances. Une majorité d'organismes participants perçoit également une contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets attendus pour eux, notamment la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités et l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations. En grande majorité, les entreprises et les organismes participants reconnaissent aussi la contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets sur tout l'écosystème des technologies propres, à savoir la mobilisation des acteurs du secteur, la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales et l'obtention, auprès de ces dernières, de résultats positifs pour tout le secteur. Selon les bailleurs de fonds publics, tous les effets visés en termes de visibilité et de notoriété du secteur sont manifestement présents. Les actions du secrétariat semblent prometteuses en matière de retombées économiques dans un avenir rapproché. Cependant, étant donné que la grappe est relativement jeune (cinq ans), on ne peut tirer des conclusions quant à l'existence de retombées économiques directes liées au travail du secrétariat ou à l'existence de la grappe.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1	L'origine du mandat.....	7
1.2	Les objectifs de l'évaluation.....	7
1.3	Les clients et les parties prenantes.....	8
1.4	Le comité d'évaluation.....	8
1.5	La portée et les limites du mandat	8
1.6	La période d'évaluation	9

CHAPITRE 2 – L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

2.1	L'origine de la stratégie de grappes industrielles.....	10
2.2	La notion de grappes industrielles	11
2.3	L'illustration de l'intervention gouvernementale.....	13
2.4	Les programmes publics de soutien et le financement accordé à Écotech Québec	14

CHAPITRE 3 – LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

3.1	L'historique de la grappe et de son secrétariat.....	15
3.2	La mission et les objectifs	15
3.3	Les axes d'intervention et les chantiers de travail	15
3.4	Le secteur des technologies propres au Québec	17
3.5	Les activités et les services offerts	18
3.6	La gouvernance et les organismes membres.....	19

CHAPITRE 4 – LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

4.1	Les contraintes du mandat	20
4.2	La méthodologie	20

CHAPITRE 5 – LA PERTINENCE DU FINANCEMENT PUBLIC VERSÉ

CRITÈRE 1	La réponse à des besoins par Écotech Québec	26
CRITÈRE 2	La valeur ajoutée d'Écotech Québec pour le développement économique du Québec.....	31
CRITÈRE 3	L'efficacité d'Écotech Québec.....	35

CHAPITRE 6 – L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

CRITÈRE 4	La satisfaction de la clientèle à l'égard des activités réalisées	35
CRITÈRE 5	Les pratiques de gestion d'Écotech Québec	37
CRITÈRE 6	L'effet de levier de la dépense publique versée à Écotech Québec	43

CHAPITRE 7 – LES EFFETS DES ACTIVITÉS D'ÉCOTECH QUÉBEC

CRITÈRE 7	Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur ses membres et sur les entreprises qui ont participé aux activités	43
CRITÈRE 8	Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur l'écosystème québécois, les retombées économiques et les externalités (les conséquences des résultats attendus).....	45

CHAPITRE 8 – LES CONCLUSIONS

8.1	Les principaux constats.....	49
8.2	Les réponses aux questions du mandat	49
8.3	La synthèse des constats et le pointage	50

ANNEXE 1	Les neuf grappes industrielles de la CMM.....	52
ANNEXE 2	Résultats détaillés des sondages et informations complémentaires.....	53
ANNEXE 3	Les acronymes	64
ANNEXE 4	La documentation consultée	65

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 L'ORIGINE DU MANDAT

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) entretient des liens et travaille de concert avec plusieurs organismes et associations œuvrant au développement économique du Québec. Ce sont des partenaires dans la réalisation de sa mission et ils jouent un rôle important dans la prestation de services aux entreprises et l'amélioration de la performance de l'économie du Québec. Ils exercent aussi des activités de veille et agissent sur plusieurs déterminants de la compétitivité.

Les secrétariats de grappes industrielles, comme Écotech Québec, font partie de ces partenaires soutenus par le Ministère, dans la réalisation de sa mission. Ils sont issus de la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de développement économique et d'innovation à l'échelle territoriale par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Depuis 2005, c'est l'un des points centraux des plans de développement économique de la CMM. Le gouvernement du Québec (le Ministère, le Secrétariat à la région métropolitaine (SRM) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère des Finances, pour Finance Montréal) contribue généralement au financement des secrétariats des grappes industrielles selon un mode de financement quadripartite, soit 25 % pour chacun des partenaires. Les autres partenaires sont la CMM, le gouvernement fédéral par Développement économique Canada (DEC) et le secteur privé.

La région a reconnu neuf grappes industrielles sur son territoire et c'est à ce titre que la CMM et ses partenaires appuient financièrement neuf secrétariats de grappes dont le mandat est de mobiliser les acteurs industriels, de mettre de l'avant des projets à valeur ajoutée et d'assurer la promotion internationale de leurs expertises.

Le Secteur des industries stratégiques, des projets économiques majeurs et des sociétés d'État (ISPEMSE) du MESI, en accord avec le SRM, a mandaté la Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification (DCEP) pour réaliser l'évaluation des résultats de quatre secrétariats de grappes industrielles reconnus. Les secrétariats de grappes Aéro Montréal, Écotech Québec, Montréal InVivo et TechnoMontréal ont été retenus, car ils ont tous un minimum de quatre ans d'existence. À titre informatif, la liste complète des neuf grappes industrielles reconnues est en annexe 1.

1.2 LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation a pour but d'apprécier les résultats d'Écotech Québec qui découlent de sa mise en place et du soutien gouvernemental versé pour son fonctionnement. Pour ce faire, il est nécessaire d'évaluer la pertinence et la performance de l'organisme afin de répondre à ces questions :

1. L'intervention gouvernementale est-elle pertinente? (pertinence)
2. L'organisme est-il efficace? (performance – efficacité)
3. Les effets des activités de l'organisme sont-ils probants? (performance – effets)

Cette approche vise à satisfaire les exigences des autorités compétentes, en l'occurrence :

- Apprécier les résultats et la performance d'Écotech Québec, notamment ses forces et ses faiblesses.
- Rendre compte de l'utilisation des fonds publics.
- Déterminer les améliorations éventuelles à apporter à l'intervention gouvernementale.

L'évaluation des résultats du financement d'Écotech Québec pourrait :

- Contribuer à l'amélioration de l'intervention du Ministère et des autres bailleurs de fonds à l'égard des secrétariats de grappes industrielles.

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

- Jeter les bases d'un processus de reddition de comptes portant sur les résultats obtenus par les secrétariats de grappes industrielles.
- Orienter, au besoin, les décisions du MESI et des autres bailleurs de fonds dans leur soutien aux secrétariats de grappes industrielles.

Le présent rapport d'évaluation permet de dresser des constats factuels sur les résultats obtenus par Écotech Québec et d'apprécier ces résultats à l'aune des résultats attendus.

1.3 LES CLIENTS ET LES PARTIES PRENANTES

Les clients du mandat d'évaluation sont les autorités et les gestionnaires des ministères du gouvernement du Québec bailleurs de fonds, à savoir le MESI et le SRM. Au MESI, c'est la Direction des sciences de la vie et des technologies vertes qui est responsable du dossier d'Écotech Québec.

Les parties prenantes associées à cette évaluation, en l'occurrence le secrétariat de grappe industrielle Écotech Québec, la direction du MESI concernée et le Secteur ISPEMSE du Ministère, le SRM, la CMM et DEC sont membres du comité d'évaluation constitué pour ce mandat. Les bailleurs de fonds ont mis sur pied un comité de travail pour définir le mandat d'évaluation, élaborer les grandes lignes du cadre d'évaluation et procéder à sa prévalidation, ainsi qu'à celle de ce rapport, de façon à ce que les besoins en information de tous les partenaires impliqués soient comblés par la réalisation du mandat.

1.4 LE COMITÉ D'ÉVALUATION

Un comité d'évaluation a été constitué afin de valider les livrables du mandat que sont le cadre et ce rapport d'évaluation. Le comité compte une dizaine de membres qui représentent les parties prenantes à cette évaluation :

- Deux représentants de la Direction de la coordination, de l'analyse sectorielle et des sociétés d'État du MESI.
- Deux représentants d'Écotech Québec.
- Un représentant du SRM.
- Un représentant de la CMM.
- Deux représentants de DEC.
- Deux représentants de la DCEP du MESI, à savoir l'évaluateur chargé du mandat et le chef d'équipe en évaluation du Ministère, qui préside le comité.

Les objectifs, le rôle et le fonctionnement du comité d'évaluation ainsi que la liste des membres du comité d'évaluation sont à la section « remerciements », au début du document.

1.5 LA PORTÉE ET LES LIMITES DU MANDAT

Afin de répondre aux trois questions relatives à l'évaluation des résultats d'Écotech Québec, huit critères ont été retenus et classés selon trois thèmes : la pertinence d'Écotech Québec, l'efficacité dont il fait preuve pour répondre aux objectifs de financement pour son fonctionnement des bailleurs de fonds et les effets de ses projets et activités. Ainsi, l'évaluation considère la pertinence de l'organisme, l'efficacité des activités réalisées par Écotech Québec et les effets constatés de ces activités auprès des entreprises, des organismes et dans l'économie québécoise (écosystème).

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Le protocole d'évaluation est présenté au tableau 1.1. Celui-ci indique les critères d'évaluation associés à chacun des thèmes considérés, de même que les liens avec les trois questions du mandat de la page 7.

Tableau 1.1

Protocole d'évaluation des résultats d'Écotech Québec

Thèmes	Critères d'évaluation	Question
Pertinence	<ol style="list-style-type: none">1. La réponse à des besoins par Écotech Québec2. La valeur ajoutée d'Écotech Québec pour le développement économique du Québec3. L'effet de levier de la dépense publique versée à Écotech Québec	1
Efficacité	<ol style="list-style-type: none">4. La satisfaction de la clientèle à l'égard des activités réalisées5. Les pratiques de gestion d'Écotech Québec6. Le modèle d'affaires et de gouvernance d'Écotech Québec	2
Effets	<ol style="list-style-type: none">7. Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur les entreprises et les organismes qui ont participé aux activités8. Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur l'écosystème québécois, les retombées économiques et les externalités	3

Le présent rapport d'évaluation se veut une aide à la prise de décision pour les autorités et les gestionnaires des bailleurs de fonds, à partir de laquelle des améliorations dans l'atteinte des résultats pourraient être déterminés ou des ajustements proposés dans la gouvernance de l'intervention.

Le rapport d'évaluation est un intrant, parmi d'autres, pris en compte dans le processus décisionnel des différents bailleurs de fonds. Il ne vise pas à recommander le renouvellement, l'arrêt ou la modification du financement alloué à Écotech Québec, par le gouvernement du Québec. Cette décision appartient aux seules autorités et aux gestionnaires responsables du dossier chez les bailleurs de fonds. L'évaluation permet plutôt de dresser une série de constats, basés sur des faits et des observations de terrain. Le rapport ne contient aucune recommandation en lien avec le financement de l'organisme, de façon à laisser toute la marge de manœuvre aux gestionnaires à qui incombe cette décision.

1.6 LA PÉRIODE D'ÉVALUATION

L'évaluation permet de porter un jugement sur la pertinence et la performance d'Écotech Québec pour les quatre dernières années financières complétées. En années civiles, cela correspond aux années 2011, 2012, 2013 et 2014, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

CHAPITRE 2

L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

2.1 L'ORIGINE DE LA STRATÉGIE DE GRAPPES INDUSTRIELLES

En 2002, un effort de mobilisation et de coordination des actions a été entrepris afin d'accélérer le développement des sciences de la vie dans la métropole de Montréal¹. L'exercice a mené à la création de la première grappe industrielle reconnue par les gouvernements du Québec et du Canada, soit celle des sciences de la vie.

Cette façon de faire a été reprise par le secteur des technologies de l'information; les acteurs privés, institutionnels et publics se sont mobilisés afin de réaliser un plan directeur selon une démarche de grappes métropolitaines.

La CMM a mis en chantier à l'automne 2003, un projet d'identification et de structuration des grappes industrielles avec le gouvernement du Québec. C'était la première phase d'un projet plus vaste qui a conduit, au cours des années suivantes, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de développement économique et d'innovation à l'échelle du territoire.

La première étape a conduit à la réalisation du portrait d'ensemble des grappes industrielles dans lequel la CMM a identifié 15 grappes. Les acteurs au sein des grappes doivent se mobiliser et réaliser une analyse de positionnement du territoire incluant un exercice d'étalonnage (*benchmarking*) afin de mesurer le niveau de compétitivité de ces grappes, relativement à des territoires semblables. Une fois l'atteinte d'un consensus sur le plan de développement d'une grappe, la coordination de ce dernier est confiée à un secrétariat.

Les grappes regroupent des entreprises, des associations d'entreprises, des comités sectoriels de main-d'œuvre d'Emploi-Québec, les gouvernements provincial et fédéral, le milieu de la recherche et de la formation, le monde municipal et des entreprises de capital de risque pour favoriser de nouveaux modes de partenariats entre ces acteurs. Des représentants de ces organisations participent au fonctionnement des secrétariats de grappes en siégeant à leur C.A. et à leurs chantiers de travail.

Le secrétariat assure l'animation et la coordination de ces acteurs afin d'atteindre un consensus autour des enjeux auxquels la grappe est confrontée et d'établir les actions à prendre pour y faire face. Il est souple et dynamique et il privilégie la concertation et le principe de la complémentarité entre les différents organismes intervenant au sein des grappes afin d'éviter les dédoublements, les chevauchements et la multiplication des structures.

Le rôle du secrétariat est de soutenir les membres de la grappe dans la réalisation de son plan de développement dont l'objectif est d'améliorer la croissance et la compétitivité de la grappe. Pour ce faire, il met sur pied des chantiers, les active et s'assure qu'ils proposent des solutions concrètes en réponse aux enjeux signalés.

¹ Les informations de cette section proviennent du site Internet de la CMM portant sur les grappes métropolitaines et sont reproduites avec de légères modifications : <http://grappesmontreal.ca/developpement-des-grappes/genese-des-grappes-metropolitaines-de-montreal/>.

CHAPITRE 2

L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

2.2 LA NOTION DE GRAPPES INDUSTRIELLES

« Les grappes industrielles sont des concentrations géographiques d'entreprises et d'institutions interreliées dans un domaine particulier. Les grappes couvrent un ensemble d'industries liées et d'autres entités importantes pour la compétitivité. Elles comprennent, par exemple, des fournisseurs de produits spécialisés comme des composantes, de la machinerie, des services et des fournisseurs d'infrastructures spécialisées. Les grappes vont au-delà des canaux de distribution et des consommateurs; elles s'étendent latéralement à des fabricants de produits complémentaires et à des entreprises liées par les compétences, la technologie ou des intrants communs. Enfin, plusieurs grappes comprennent des institutions gouvernementales ou autres, telles que les universités, les agences, les instituts de formation et les associations d'affaires. » (Porter, M.E. (1998). « Clusters and the New Economics of Competition », Harvard Business Review, November-December, 1998).

La compétitivité des régions métropolitaines repose de plus en plus sur le développement des grappes industrielles, au sein desquelles on retrouve une concentration géographique d'entreprises et d'institutions dans des secteurs d'activités connexes². La proximité physique des acteurs favorise l'interaction et contribue à l'échange d'idées et de savoir.

L'observation des économies performantes permet de mesurer l'importance du développement de grappes industrielles innovantes qui se caractérisent par un degré élevé d'interactions entre les entreprises, ce qui leur permet collectivement d'appréhender l'évolution des circonstances économiques, de s'y adapter et d'en tirer profit. L'interaction entre les acteurs des grappes favorise l'innovation et l'apprentissage économique.

Les grappes stimulent la compétitivité de la région des façons suivantes :

- En constituant un système productif régional.
- En augmentant la productivité des entreprises.
- En accentuant la capacité d'innovation qui sous-tend les gains d'activité et de productivité futurs.
- En stimulant la création de nouvelles entreprises, qui développent et renforcent la grappe.
- En renforçant des plateformes et des institutions publiques de R-D créatrices d'emplois et d'attraction de capitaux étrangers.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DES BAILLEURS DE FONDS

Par leur financement versé pour le fonctionnement des secrétariats de grappes industrielles, les bailleurs de fonds publics poursuivent des objectifs spécifiques, qui sont les suivants :

Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) : La mise sur pied des secrétariats de grappes métropolitaines est le résultat de la stratégie intégrée de développement économique et d'innovation de la Communauté à l'échelle de son territoire. Les grappes, et le financement de leur secrétariat, assurent la compétitivité du Grand Montréal. Le financement de la Communauté vise à profiter de la proximité physique des acteurs de la métropole. Cette proximité favorise l'interaction et contribue à l'échange d'idées et de savoir.

² Les informations de cette section proviennent du site Internet de la CMM portant sur les grappes métropolitaines et sont reproduites avec de légères modifications : <http://grappesmontreal.ca/developpement-des-grappes/notion-de-grappe-industrielle/>.

CHAPITRE 2

L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

L'objectif premier de la Communauté en matière de développement économique est la création de richesse. Un des déterminants fondamentaux de la prospérité est l'augmentation de la productivité des entreprises. Pour la Communauté, le financement des secrétariats de grappes vise à renforcer la capacité d'innover des entreprises, et ce, afin d'augmenter leur productivité et leur compétitivité.

Développement économique Canada (DEC) : Le soutien des grappes industrielles par DEC s'inscrit dans le Programme de développement économique du Québec (PDEQ). Ce programme vise à appuyer le développement des entreprises tout au long de leur cycle de vie afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec, les entreprises étant reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois. DEC entend aider les acteurs à développer une action planifiée et concertée par rapport à des enjeux stratégiques, en appuyant les secrétariats de grappes afin qu'ils contribuent à la structuration des réseaux d'affaires. Les réseaux permettent aux entreprises d'améliorer leur performance, notamment en améliorant leurs connaissances au sujet d'opportunités d'affaires.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) : Le MESI soutient le fonctionnement des secrétariats de grappe industrielle pour qu'ils animent et concertent les entreprises et les autres intervenants – centres de recherche, de formation et autres acteurs du développement économique – de leur grappe autour d'objectifs communs afin de déterminer les actions à poser pour renforcer la compétitivité du secteur et du Québec.

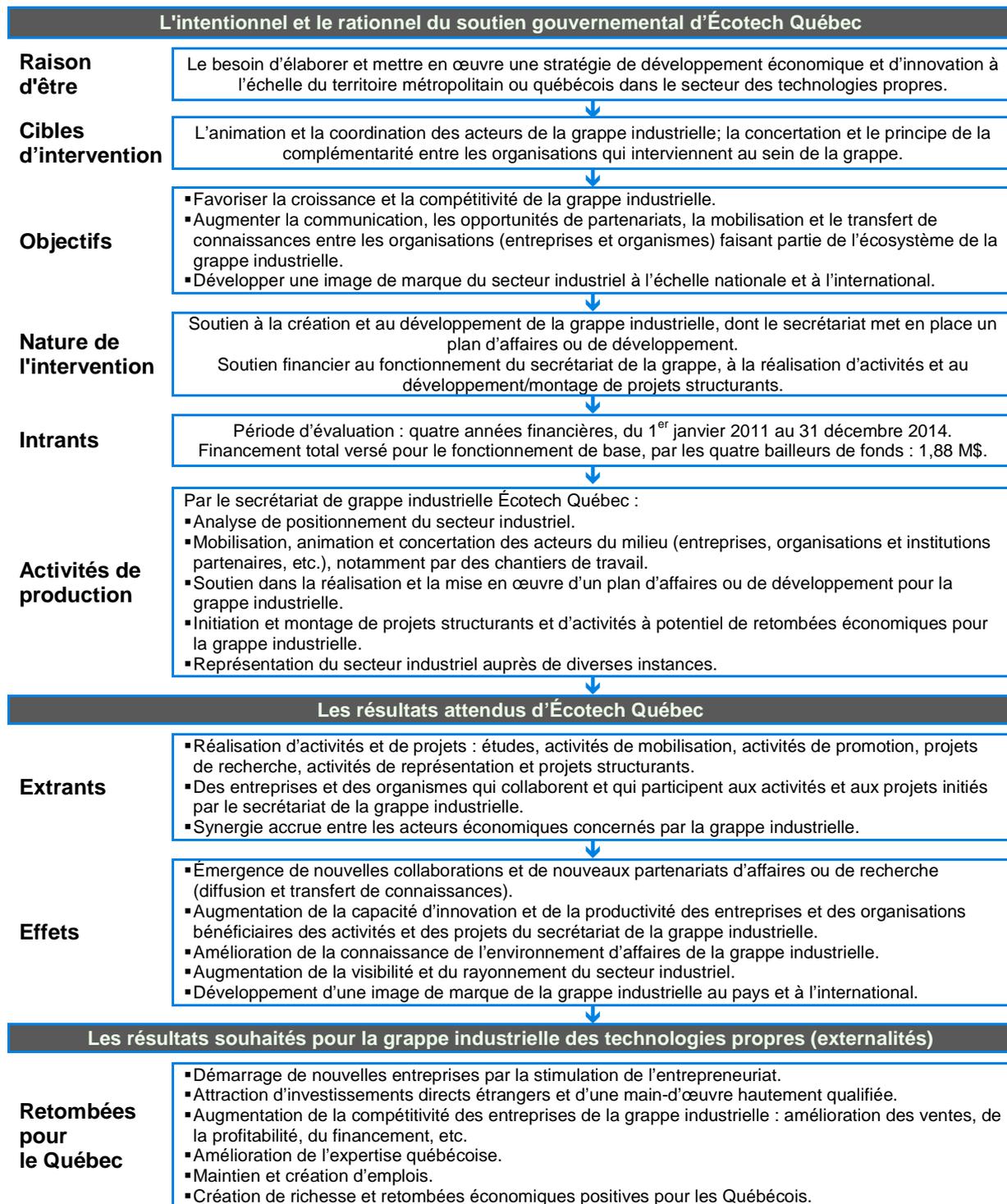
Secrétariat à la région métropolitaine (SRM) : Le SRM entend soutenir avec les autres partenaires (gouvernementaux, municipaux, secteur privé et secteur associatif) les secteurs clés et les créneaux d'excellence de l'économie métropolitaine que sont les grappes industrielles.

CHAPITRE 2

L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

2.3 L'ILLUSTRATION DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Les intentions, les mécanismes d'intervention et les résultats attendus et souhaités du soutien d'Écotech Québec par les bailleurs de fonds publics sont illustrés dans ce modèle logique.



2.4 LES PROGRAMMES PUBLICS DE SOUTIEN ET LE FINANCEMENT ACCORDÉ À ÉCOTECH QUÉBEC

Le soutien des grappes industrielles par le MESI s'inscrit dans le Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence (PADS), qui comporte deux volets :

- **Le volet Soutien aux activités de coordination** permet d'appuyer les activités de coordination pour la mise en œuvre des stratégies de développement des créneaux d'excellence et les secrétariats des grappes industrielles.
- **Le volet Soutien aux activités et aux projets structurants** permet d'appuyer des activités ou des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de stratégies pour le développement de secteurs stratégiques, plus particulièrement pour le développement des créneaux et pôles d'excellence ainsi que des grappes et filières industrielles.

Le soutien des grappes industrielles par le SRM (MAMOT) s'inscrit dans les objectifs du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM), qui vise à soutenir la réalisation d'initiatives contribuant au développement économique, culturel et social de la métropole et à son rayonnement à l'échelle canadienne et internationale, dans une perspective de développement durable.

Le financement public accordé à Écotech Québec pour son fonctionnement

Le financement autorisé et versé par les quatre bailleurs de fonds publics pour le fonctionnement d'Écotech Québec, pour la période d'évaluation, est décrit dans le tableau 2.1. Au total, les bailleurs de fonds ont versé 1,88 M\$ à Écotech Québec pour son fonctionnement, à savoir 562 k\$ de la CMM, 508 k\$ de DEC, 400 k\$ du SRM et 410 k\$ du MESI.

Tableau 2.1

Financement public autorisé et versé à Écotech Québec pour son fonctionnement (en k\$) pendant la période d'évaluation (2011-2014)

Baillleurs de fonds	2011		2012		2013		2014		TOTAL	
	Autorisé	Versé	Autorisé	Versé	Autorisé	Versé	Autorisé	Versé	Autorisé	Versé
CMM	167	103	135	155	150	149	155	155	607	562
DEC	123	52	92	100	235	159	-	197	450	508
SRM	100	100	100	100	100	100	100	100	400	400
MESI	96	96	148	119	90	105	81	90	415	410
TOTAL	486	351	475	474	575	513	336	542	1 872	1 880

Source : CMM, DEC, MESI et SRM.

Note : 41 k\$ versés par le MESI en 2012 pour des projets *ad hoc* sont ajoutés aux montants versés pour le fonctionnement.

CHAPITRE 3

LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

3.1 L'HISTORIQUE DE LA GRAPPE ET DE SON SECRÉTARIAT

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec rassemble l'ensemble des décideurs du secteur québécois des technologies propres :

- Entreprises innovantes.
- Centres de recherche et de développement et de transfert technologique.
- Grandes entreprises utilisatrices.
- Milieux financiers.
- Institutions d'enseignement et de formation.
- Centrales syndicales.
- Associations industrielles et regroupements en technologies propres.

La création d'Écotech Québec, le secrétariat de la grappe des technologies propres, est le résultat d'une réflexion stratégique de plusieurs acteurs qui ont vu poindre l'émergence d'un nouveau secteur d'activité, les technologies propres, dans lequel le Québec pouvait devenir un pôle d'excellence.

À la suite de travaux pilotés par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, la Ville de Montréal, la CMM, le gouvernement du Québec par le biais de deux ministères, de même que l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) se sont joints à des promoteurs industriels. Le lancement officiel du secrétariat de la grappe des technologies propres a eu lieu en mars 2009.

L'équipe du secrétariat de la grappe a intégré ses locaux au Centre de commerce mondial de Montréal en août 2010.

3.2 LA MISSION ET LES OBJECTIFS

Écotech Québec vise à positionner le Québec comme pôle d'excellence des technologies propres en Amérique du Nord. Il est un acteur important dans le développement de cette industrie, reconnue comme un moteur de création de richesse et de prospérité. Il tente de faire du Québec un endroit plus compétitif, plus vert et plus sain.

Écotech Québec rassemble et mobilise l'industrie des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées. Il contribue au virage du Québec vers l'économie verte dans une perspective de développement durable. Il fait la promotion de la conception, du développement, de l'adoption, de la commercialisation et de l'exportation de technologies propres.

3.3 LES AXES D'INTERVENTION ET LES CHANTIERS DE TRAVAIL

Afin d'offrir des bénéfices concrets à ses membres, Écotech Québec développe des outils et propose des activités qui font écho à leurs besoins. Il vise à accroître la cohésion et la synergie qui permettront à l'industrie des technologies propres de se développer à son plein potentiel. Ses quatre axes d'intervention et les objectifs qui leur sont associés sont les suivants :

- **Le savoir** : augmenter le niveau de connaissance pointue et d'expertise à l'égard des besoins et des tendances à l'échelle nationale et internationale.
- **Le réseautage** : accroître l'ampleur du réseautage entre l'ensemble des intervenants de l'industrie afin de générer davantage d'occasions d'affaires et de partenariats fructueux.
- **Le positionnement** : favoriser le rayonnement local et international des technologies propres québécoises.

CHAPITRE 3

LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

- **Les politiques publiques** : influencer les principaux décideurs et les inciter à agir afin d'accélérer le développement des technologies propres au Québec et d'en faciliter la commercialisation.

En partenariat avec les intervenants clés à l'échelle québécoise, canadienne et internationale, Écotech Québec contribue à l'essor des technologies propres dans toutes les régions du Québec. Des chantiers, composés de membres d'Écotech Québec et de spécialistes du domaine, s'efforcent de trouver des pistes de solutions aux enjeux proposés lors de consultations et à définir des actions concertées.

L'objectif de ces chantiers de travail est d'offrir des conditions optimales pour accélérer le développement des technologies propres et leur commercialisation. Actuellement, cinq chantiers de travail sont en activité :

- Cadre réglementaire et fiscal.
- Financement.
- Innovation et commercialisation.
- Rayonnement et Internationalisation.
- Ressources humaines.

Chantier Cadre réglementaire et fiscal

Le développement des technologies propres passe par la mise en place d'un cadre réglementaire et fiscal adéquat qui contribuera à créer une demande pour ces technologies. Un tel cadre est considéré par plusieurs comme un catalyseur qui favorise les investissements dans l'innovation. Le but est de créer un contexte qui encourage les entreprises à innover, à investir et à se développer au Québec. Le mandat du chantier est d'influencer les pouvoirs publics dans leur prise de décisions vers un cadre réglementaire et fiscal plus compétitif et plus cohérent. Pour ce faire, le chantier veut développer des solutions réalistes et réalisables, selon un échéancier progressif afin de les proposer aux différents paliers de gouvernement.

Chantier Financement

L'accès au financement adéquat est l'une des conditions importantes pour le développement des technologies propres au Québec. Le mandat du chantier est de s'assurer que la chaîne de financement corresponde aux besoins concrets des acteurs de l'écosystème afin de permettre l'accélération du développement des technologies propres au Québec et, en cas de lacune, de déterminer et de proposer des solutions concrètes et réalistes pour pallier aux manques.

Chantier Innovation et commercialisation

L'innovation, l'un des principaux moteurs du développement économique, est fondamentale au succès des entreprises qui souhaitent demeurer compétitives sur les marchés nationaux et internationaux. L'innovation ne se fait plus en vase clos et l'apport de ressources externes (recherche, développeurs, etc.) à la démarche d'innovation et de commercialisation contribue au développement de nouveaux produits et services. Dans ce contexte, il y a là une occasion pour les utilisateurs des technologies propres de partager leurs enjeux et défis avec des fournisseurs de technologies propres.

Le mandat du chantier est de mettre en place des outils pour accélérer la mise en relation entre les utilisateurs et les fournisseurs afin de susciter des occasions d'échange, de développement ou d'adoption d'innovations. Pour ce faire, le Chantier veut développer des solutions concrètes qui permettront de mieux connaître les besoins et les innovations activant ainsi le développement et la commercialisation des technologies propres au Québec. En ce sens, le projet structurant INNO+ a été mis en place. INNO+ consiste à rapprocher les développeurs des utilisateurs de technologies propres.

CHAPITRE 3

LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

Chantier Rayonnement et Internationalisation

Les entreprises québécoises qui souhaitent commercialiser leurs produits, procédés ou services innovants font face à un défi : trouver preneur pour leurs technologies au Québec tout en cherchant des débouchés à l'échelle internationale, une nécessité en raison des limitations du marché québécois. La compétition se joue surtout à l'international et les entreprises ne disposent pas toujours des outils en matière d'internationalisation. Le mandat du chantier est double :

- Accroître le rayonnement de l'expertise du Québec afin de générer davantage d'opportunités d'affaires pour les acteurs du secteur et accélérer le développement et la commercialisation des technologies propres.
- Contribuer à la mise en place d'outils qui répondront plus adéquatement aux besoins des entreprises exportatrices. Le chantier a pour objectif de maximiser les relations avec les organismes, comme les autres grappes à l'international, afin qu'ils deviennent des passerelles pour ses entreprises, contribuant ainsi à améliorer le taux de réussite de leurs démarches.

Chantier Ressources humaines

Pour réussir le virage vers une économie verte, il ne suffit pas d'avoir les bons outils ou équipements; il faut aussi les compétences appropriées. Le Québec dispose d'une masse critique en ingénierie-conseil et un système de formation de qualité. En revanche, le Québec pourrait rapidement se trouver confronté à des problèmes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il est donc essentiel de favoriser la formation et de s'assurer d'une meilleure adéquation de la formation avec les besoins du secteur. Or, dans le contexte d'une économie verte, de nouveaux métiers sont appelés à prendre une place plus importante. De ce fait, il est nécessaire de sensibiliser les principaux acteurs de l'économie à ces enjeux. Le mandat du chantier est d'avoir un effet direct sur les compétences et l'employabilité de la main-d'œuvre actuelle et future. Il propose des solutions réalistes et réalisables dans le but de :

- Sensibiliser les organisations à la valeur que représente leur capital humain en mettant en lumière les avantages d'une bonne formation de base et continue.
- Assurer un meilleur arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et de formations.

3.4 LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES AU QUÉBEC

Également appelées écoactivités, éco-innovations, écotéchnologies ou écotechs, les technologies propres s'inscrivent dans la perspective du développement durable, car elles englobent de nouveaux produits, services, technologies et processus qui sont :

- Écologiquement efficaces, en réduisant l'effet négatif sur l'environnement.
- Économiquement avantageux, en offrant à son utilisateur des performances supérieures à moindre coût.
- Socialement responsables, en contribuant à une meilleure qualité de vie en optimisant l'utilisation des ressources.

L'expertise québécoise est présente dans plusieurs domaines :

- Gestion de l'eau : eau potable et eaux usées, municipales (notamment résidences isolées) ou industrielles.
- Gestion des matières résiduelles : équipements de tri et de manutention, conditionnement, récupération et recyclage.
- Traitement de l'air ambiant et des émissions atmosphériques.
- Technologies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Équipements pour la mesure et le contrôle des rejets.

CHAPITRE 3

LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

- Traitement des sols et des eaux souterraines, réhabilitation de sites contaminés.
- Analyse de cycle de vie.
- Efficacité énergétique.

Le Québec a de nombreux atouts dans le domaine des technologies propres :

- Un immense territoire riche en ressources naturelles.
- Un *leadership* fort dans la lutte aux changements climatiques.
- Une R-D dynamique.
- Un noyau solide et en croissance d'entreprises innovantes.
- Des choix énergétiques propres et verts.
- Des initiatives concrètes pour soutenir l'écomobilité.
- Une communauté d'investisseurs.

Au Québec, le secteur des technologies propres regroupe plus de 1 000 organisations et entreprises :

- Plus de 450 entreprises qui possèdent ou développent des technologies propres, dont 70 % d'entre elles exportent.
- Plus de 30 000 emplois.
- Plus de 4,6 G\$ de chiffre d'affaires avec des exportations de 2,7 G\$.
- Plus de 200 organisations de recherche, de développement et de transfert.

Les principaux secteurs d'activité en technologies propres présents au Québec sont l'air, la chimie verte, l'eau, l'écomobilité, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les matières résiduelles, le sol et les eaux souterraines. Selon une étude réalisée pour le compte d'Écotech Québec, certains secteurs d'activité sont en bonne position, alors que d'autres présentent un fort potentiel de croissance. L'étude révèle que l'efficacité énergétique, les matières résiduelles, la biomasse et l'hydroélectricité se positionnent déjà favorablement à l'échelle internationale. D'autres catégories et sous-catégories disposent aussi d'atouts importants dans leurs créneaux respectifs, à savoir le traitement de l'eau, le transport, la réhabilitation des sols, la chimie verte ainsi que l'éolien et le solaire.

Le défi est d'accélérer le développement des technologies propres, d'en faire bénéficier les entreprises québécoises et de propulser l'expertise de la province à l'international de façon concertée. Ainsi, les technologies propres deviendront un secteur encore plus stratégique de l'économie verte contribuant davantage à la prospérité du Québec.

3.5 LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES OFFERTS

Pour ses membres, Écotech Québec développe des outils, organise des activités et intervient dans le but d'accroître leur compétitivité et celle de l'ensemble du secteur des technologies propres au Québec. Selon l'organisme, ses membres :

- Bénéficient d'un accès direct à un écosystème unique (donneurs d'ordres, financiers, chercheurs et développeurs de technologies propres).
- Génèrent de nouvelles occasions d'affaires avec les acteurs du secteur dans le cadre d'activités de réseautage (CONNEXION et INNO+).
- Augmentent leur visibilité sur Internet grâce à la fiche marketing spécifique aux entreprises diffusée sur le site Internet de l'organisme.
- Obtiennent de l'information privilégiée sur les plus récents développements et les tendances du secteur, tant au plan national qu'international.

CHAPITRE 3

LE PORTRAIT DE L'ORGANISME

- Contribuent à une représentation active et régulière auprès des instances publiques.
- Participent aux différents chantiers de travail et à la mise en œuvre de projets concrets utiles à l'ensemble de l'écosystème.
- Profitent des ateliers de formation et de mentorat avec des experts reconnus.
- Épargnent environ 25 % sur les activités de l'organisme, telles que le Rendez-vous annuel, le Sommet sur la colline ou les formations spécialisées.
- Bénéficient de tarifs avantageux lors de l'inscription à certains des événements sur la scène nationale et internationale.
- Contribuent à développer la position d'Écotech Québec dans le cadre de consultations et de commissions parlementaires.
- Proposent leur candidature pour siéger au conseil d'administration de l'organisme.

3.6 LA GOUVERNANCE ET LES ORGANISMES MEMBRES

En tant qu'organisme à but non lucratif, Écotech Québec est autonome et doté de ses propres instances décisionnelles (l'assemblée des membres, le conseil d'administration et le comité exécutif) et opérationnelles (le secrétariat de la grappe).

Le conseil d'administration de l'organisme représente la diversité du secteur des technologies propres et est composé d'individus issus des différentes catégories de membres (à l'exception des partenaires de prestige et du président et chef de la direction). Il regroupe 32 membres, soit 29 membres votants et trois membres non volants. Son comité exécutif est constitué de cinq membres.

Chaque catégorie de membres est liée à un collège électoral, à savoir :

- Collège des entreprises et organisations utilisatrices.
- Collège des entreprises possédant ou développant des technologies propres.
- Collège du milieu de la recherche, du développement, de la formation et du perfectionnement.
- Collège des associations ou regroupements œuvrant dans le domaine des technologies propres, dont au moins deux panquébécois.
- Collège des sociétés de capital de risque et de développement et institutions financières.
- Collège des centrales syndicales.
- Collège des prescripteurs.

Actuellement, Écotech Québec compte plus de 120 entreprises et organisations membres. Peut être membre d'Écotech Québec, tout intervenant du secteur des technologies propres qui paie une cotisation annuelle en fonction de son nombre d'employés. Les bureaux de génie-conseil en sont exclus.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

4.1 LES CONTRAINTES DU MANDAT

La DCEP du MESI est responsable de la production des livrables du mandat, soit le cadre d'évaluation des résultats de quatre secrétariats de grappes industrielles (Aéro Montréal, Écotech Québec, Montréal InVivo et TechnoMontréal), validé en décembre 2014 par le comité d'évaluation, le présent rapport d'évaluation des résultats d'Écotech Québec ainsi qu'un rapport agrégé des résultats des quatre secrétariats de grappes industrielles. Le rapport agrégé reprendra l'essentiel des résultats des quatre secrétariats de grappes, sans volonté de les comparer entre eux (pas d'étalonnage).

Les données présentées dans ce rapport d'évaluation sont anonymisées. À cet égard, les parties prenantes au mandat s'engagent à respecter la confidentialité des dirigeants des organismes, des entreprises ou de toute autre personne figurant sur les listes de répondants qui ont été créées pour les besoins de sondage ou d'entrevue.

L'évaluation met plus l'accent sur les aspects de pertinence et d'efficacité du secrétariat de grappe que sur les aspects d'effets et de retombées de ses activités, sans toutefois les négliger.

4.2 LA MÉTHODOLOGIE

4.2.1 LA MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Le protocole d'évaluation se présente sous la forme d'une analyse multicritère. Cette approche offre les avantages de rendre compte des résultats obtenus par Écotech Québec et de juger des écarts éventuels avec les cibles pour chacun des huit critères considérés.

Le comité d'évaluation a validé le choix des cibles associées à chacun des critères, proposées par l'évaluateur. Les critères d'évaluation et les cibles de résultats découlent d'un examen de la documentation administrative relative à l'intervention publique auprès des secrétariats de grappes industrielles, des politiques gouvernementales y faisant référence et au cadre normatif du PADS, le programme de subvention utilisé par le Ministère pour soutenir les secrétariats de grappes industrielles. Lorsque la documentation disponible ne fournit aucune indication sur les cibles, elles reflètent alors les pratiques habituelles d'évaluation, elles-mêmes étant une lecture des attentes et des priorités des autorités du Ministère ou des autres bailleurs de fonds.

Dans le but d'apprécier au plus juste la pertinence et la performance de l'intervention, un pointage de 0 à 100 est attribué. Ce pointage permet ainsi de qualifier les résultats de l'intervention selon l'une des quatre appréciations présentées dans le tableau 4.1.

Le score final sur 100 est le résultat de l'addition des points accordés à chaque cible, puis leur transformation en scores pondérés. Le tableau 4.2 présente les poids respectifs des trois thèmes considérés.

Tableau 4.1

Échelle d'appréciation de la performance

Appréciation qualitative	Intervalle
Performance très satisfaisante	90 - 100
Performance satisfaisante	70 - 89
Performance partiellement satisfaisante	50 - 69
Performance insatisfaisante	0 - 49

Tableau 4.2

Pondération appliquée aux trois thèmes

Thèmes	Poids en %
Pertinence de l'intervention	35
Efficacité de l'intervention	40
Effets de l'intervention	25
TOTAL	100

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

La méthode de pointage sur 100

Pour chaque critère considéré, l'atteinte des cibles est jugée selon l'un des intervalles suivants :

- La cible est significativement dépassée = 3 points.
- La cible est atteinte = 2 points.
- La cible est partiellement atteinte = 1 point.
- La cible n'est pas atteinte = 0 point.

L'appréciation de chacun des critères figurant dans le rapport est faite en additionnant les scores obtenus pour chaque cible, selon les choix ci-dessous :

- Les résultats sont très satisfaisants.
- Les résultats sont satisfaisants.
- Les résultats sont partiellement satisfaisants.
- Les résultats sont insatisfaisants.

Le score final est le résultat de l'addition des points attribués à chacune des cibles, puis leur pondération selon le tableau 4.2 de la page précédente.

4.2.2 LES SOURCES DE DONNÉES

Conformément aux pratiques d'évaluation en vigueur au MESI, plusieurs sources de données ont été utilisées, de façon à disposer d'information qualitative et quantitative. Cette approche offre aussi l'avantage de vérifier l'exactitude des données en les croisant avec de multiples sources. Les sources de données utilisées sont décrites ci-après.

1. Requête d'information adressée à Écotech Québec

L'évaluateur a envoyé par courriel deux formulaires à Écotech Québec : un formulaire EXCEL, pour recueillir des informations de nature quantitative et un formulaire WORD destiné à recueillir des données qualitatives. Celles-ci sont utilisées pour apporter les nuances et les explications relatives aux données quantitatives. Les données ainsi colligées ont pu être croisées avec d'autres sources d'information, par exemple les rapports annuels d'activités et les états financiers du secrétariat de grappe.

2. Rapports annuels d'activités et états financiers d'Écotech Québec

Les rapports annuels d'activités remis aux bailleurs de fonds par Écotech Québec sont un apport de données et d'informations pertinentes à l'évaluation. Ces documents sont rédigés annuellement par le secrétariat de grappe pour faire le bilan des activités réalisées lors de la dernière année écoulée. Les états financiers annuels d'Écotech Québec sont aussi mis à profit, entre autres, pour mesurer les effets de levier du financement qui lui est versé par les bailleurs de fonds.

3. Consultation des parties prenantes au mandat

Les parties prenantes au présent mandat (la CMM, DEC, les sectoriels du MESI et le SRM du MAMOT) ont été approchées, par un questionnaire d'une dizaine de questions, au cours des travaux d'évaluation afin de fournir des données et des informations nécessaires à la bonne conduite des travaux.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

4. Enquêtes auprès des entreprises et des organismes membres d'Écotech Québec

Des sondages téléphoniques ont permis de joindre les populations à l'étude, en l'occurrence les entreprises et les organismes membres d'Écotech Québec. En vue de la réalisation du mandat d'évaluation, les populations pour l'enquête ont été définies selon trois niveaux, en fonction de la participation et de l'implication des entreprises et des organismes :

- **Membres « engagés »** : Ils s'impliquent activement au sein d'Écotech Québec, notamment en siégeant à son conseil d'administration ou en participant à ses chantiers de travail. Leur fréquence de participation aux activités d'Écotech Québec est de plusieurs fois par année.
- **Membres « participants »** : Ils ne font pas partie du groupe précédent. Ils participent fréquemment à des activités réalisées par Écotech Québec (réseautage, études, mobilisation, promotion, etc.). Leur fréquence de participation aux activités d'Écotech Québec est d'au moins une fois chaque année, lors de la période d'évaluation.
- **Membres « de l'écosystème »** : Ils ne font pas partie des deux groupes précédents. Ils ne participent qu'occasionnellement ou jamais aux activités réalisées par Écotech Québec, mais ils font partie de son écosystème (secteur d'activité ou filière) et leurs intérêts sont donc représentés par ce secrétariat de grappe. Leur fréquence de participation aux activités d'Écotech Québec est d'une fois seulement lors de la période d'évaluation ou jamais. Les éléments qui sont mesurés auprès de ce groupe sont, par exemple, la visibilité et la notoriété d'Écotech Québec et de ses réalisations, les raisons de leur non-participation active aux activités d'Écotech Québec, les incitatifs qui les feraient participer activement dans le futur et les incidences sur leurs activités économiques (par exemple, les résultats des activités de représentation effectuées par Écotech Québec).

Les populations admissibles aux sondages ont été limitées aux entreprises et aux organismes membres d'Écotech Québec lors des quatre dernières années, ce qui correspond aux années civiles 2011, 2012, 2013 et 2014.

Les sondages auprès des membres « engagés » et des membres « participants » ont été réalisés par voie téléphonique par une firme privée de sondage recrutée par le MESI. C'est à ce dernier qu'incombait la responsabilité des questionnaires de sondages. Les listes de répondants potentiels ont été fournies par Écotech Québec.

Les sondages auprès des membres de l'écosystème ont aussi été réalisés par voie téléphonique et c'est à DEC qu'incombait la responsabilité des questionnaires et outils d'enquête pour ces sondages. La liste des membres de l'écosystème à approcher a été fournie à DEC par le MESI.

Toutes les données amassées par le biais des enquêtes, autant par DEC que par le MESI, sont partagées par ces deux instances. Les bases de données anonymisées sont partagées en entier afin que chacun puisse mener des analyses complémentaires, au besoin. C'est toutefois le MESI qui est le maître d'œuvre du présent rapport d'évaluation et du rapport agrégé des principaux résultats des quatre secrétariats de grappes industrielles (Aéro Montréal, Écotech Québec, Montréal InVivo et TechnoMontréal).

Le rendement des sondages

Une firme privée mandatée pour l'occasion a réalisé les sondages téléphoniques qui se sont déroulés de mars à avril 2015. Ils offrent des taux de réponse de 79 % pour les entreprises et de 70 % pour les organismes (tous des membres engagés ou participants).

Pour les entreprises engagées et participantes, l'échantillon de départ constitué par Écotech Québec contenait un total de 104 entreprises. Les numéros de téléphone non-valides (quatre) et les répondants non admissibles au questionnaire (un) ont été retirés, ce qui donne un total de 99 entreprises valides. De ce nombre, 78 ont répondu au questionnaire.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

Pour les organismes engagés et participants, l'échantillon de départ constitué par Écotech Québec contenait un total de 59 organismes. Les numéros de téléphone non-valides (deux) et les répondants non admissibles au questionnaire (aucun) ont été retirés, ce qui donne un total de 57 organismes valides. De ce nombre, 40 ont répondu au questionnaire.

Pour les entreprises de l'écosystème³, l'échantillon de départ constitué contenait un total de 119 entreprises. Les numéros de téléphone non-valides (cinq) et les répondants non admissibles au questionnaire (aucun) ont été retirés, ce qui donne un total de 114 entreprises valides. De ce nombre, 29 ont répondu au questionnaire, soit 24 entrevues longues et cinq entrevues courtes réalisées⁴.

Le degré d'exactitude des données d'enquête correspond aux marges d'erreur suivantes, pour les trois populations à l'étude :

- Entreprises : $\pm 5,1$ %.
- Organismes : $\pm 8,5$ %.
- Écosystème : $\pm 15,8$ %.

Le rendement des enquêtes téléphoniques est présenté dans le tableau 4.3. Les populations à l'étude sont recensées au préalable. Ainsi, aucun échantillonnage n'a été effectué.

Tableau 4.3

Rendement des sondages téléphoniques

Populations ciblées	Populations de base	Populations admissibles (N)	Nombre de répondants (n)	Taux de réponse (%)	Marges d'erreur (%)
Entreprises (engagées et participantes)	104	99	78	78,8	5,1
Organismes (engagés et participants)	59	57	40	70,2	8,5
Écosystème	119	114	29	25,4	15,8

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015, pour les entreprises et les organismes engagés et participants. Enquête écosystème, DEC, septembre 2015, pour l'écosystème.

Les listes de répondants potentiels (populations de base) ont été fournies par Écotech Québec. Les nombres de répondants correspondent aux nombres de questionnaires complétés et les marges d'erreur expriment le degré d'exactitude des données (ou la variabilité).

Les 104 entreprises étant membres engagés et participants, dénombrées dans les listes fournies par le secrétariat aux fins des sondages, représentent 23 % des quelque 450 entreprises que compte le secteur québécois des technologies propres.

³ En raison du nombre relativement faible de répondants et de la marge d'erreur, les résultats des sondages menés auprès des entreprises de l'écosystème sont à interpréter avec prudence. Ces résultats sont descriptifs et à titre complémentaire. Ils n'ont pas d'incidence sur l'appréciation de la performance du secrétariat.

⁴ Les entreprises qui ont affirmé en début de questionnaire qu'elles ne connaissaient pas le secrétariat de grappe ont répondu à un questionnaire écourté.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

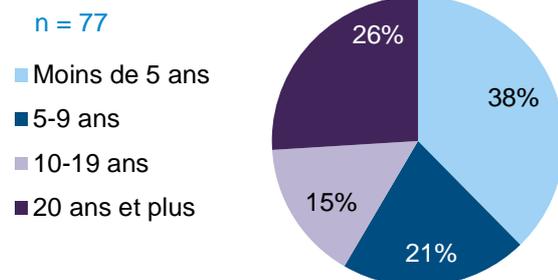
4.2.3 LE PROFIL DES ENTREPRISES ENGAGÉES ET PARTICIPANTES QUI ONT RÉPONDU AU SONDAGE

La majorité des entreprises qui ont répondu au sondage, soit 38 % d'entre elles, ont moins de cinq années d'activité, tandis qu'un peu plus du quart (26 %) ont au moins 20 années d'activité (Graphique 4.1).

Une des 78 entreprises qui a répondu au sondage n'a pas fourni l'information.

Graphique 4.1

Répartition (en %) des entreprises, selon le nombre d'années en activité



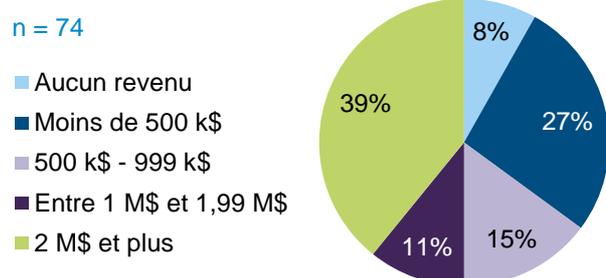
Source : Sondage entreprises, MESI, avril 2015.

Concernant le chiffre d'affaires pour la dernière année disponible, la majorité des entreprises (39 %) ont eu des revenus d'au moins 2 M\$, en 2014. La moitié des entreprises ont eu des revenus de moins de 1 M\$, dont 27 % qui ont eu des revenus de moins de 500 k\$ (35 % en incluant les 8 % qui n'ont eu aucun revenu) (Graphique 4.2).

Quatre des 78 entreprises n'ont pas fourni l'information.

Graphique 4.2

Répartition (en %) des entreprises, selon le chiffre d'affaires



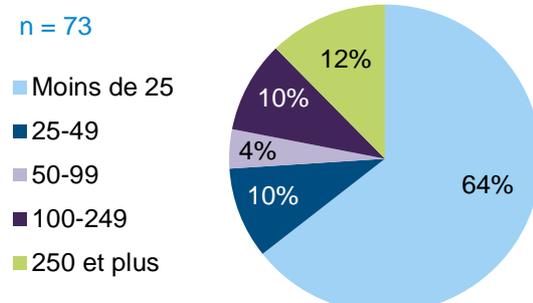
Source : Sondage entreprises, MESI, avril 2015.

En très grande majorité, les entreprises sont de petite taille en termes de nombre d'employés. Près des deux tiers des entreprises (64 %) ont moins de 25 employés. Seulement 12 % des entreprises ont 250 employés et plus (Graphique 4.3).

Cinq des 78 entreprises qui ont répondu au sondage n'ont pas fourni l'information.

Graphique 4.3

Répartition (en %) des entreprises, selon le nombre d'employés



Source : Sondage entreprises, MESI, avril 2015.

CHAPITRE 4

LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

4.2.4 LE PROFIL DES ENTREPRISES DE L'ÉCOSYSTÈME⁵ QUI ONT RÉPONDU AU SONDAGE

Les entreprises de l'écosystème qui ont répondu au sondage ont en moyenne plusieurs années d'activité (Graphique 4.4). Un peu plus de la moitié d'entre elles, soit 13 sur 24, ont au moins 20 ans d'activités. Le tiers des entreprises (huit) ont entre 10 et 19 ans d'activités.

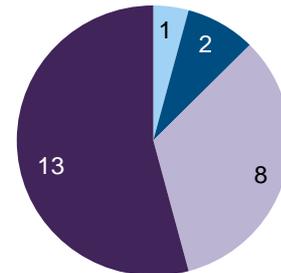
Toutes les entreprises (24) auxquelles la question a été posée y ont répondu (les cinq entreprises qui ont complété une courte entrevue n'ont pas eu à répondre à cette question).

Graphique 4.4

Répartition (en nombre) des entreprises (écosystème), selon le nombre d'années en activité

n = 24

- Moins de 5 ans
- 5-9 ans
- 10-19 ans
- 20 ans et plus



Source : Sondage écosystème, DEC, septembre 2015.

Concernant le chiffre d'affaires pour la dernière année disponible, près des deux tiers des entreprises de l'écosystème (13 sur 21) ont eu des revenus d'au moins 2 M\$ (Graphique 4.5). Environ le quart des entreprises (cinq) ont eu des revenus entre 1 M\$ et 1,99 M\$.

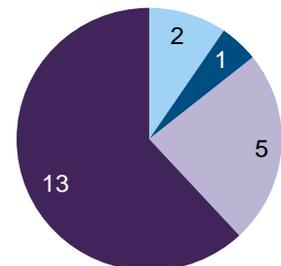
Trois des 24 entreprises n'ont pas répondu à la question (les cinq entreprises qui ont complété une courte entrevue n'ont pas eu à répondre à cette question).

Graphique 4.5

Répartition (en nombre) des entreprises (écosystème), selon le chiffre d'affaires

n = 21

- Moins de 500 k\$
- Entre 500 k\$ et 999,9 k\$
- Entre 1 M\$ et 1,99 M\$
- 2 M\$ et plus



Source : Sondage écosystème, DEC, septembre 2015.

Les entreprises de l'écosystème qui ont répondu au sondage sont en majorité de très petite taille, en termes de nombre d'employés. Près de la moitié d'entre elles, soit 13 sur 27, ont moins de 25 employés (Graphique 4.6). Le tiers des entreprises (neuf) ont au moins 50 employés.

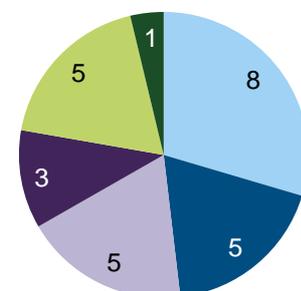
Deux des 29 entreprises n'ont pas répondu à la question.

Graphique 4.6

Répartition (en nombre) des entreprises (écosystème), selon le nombre d'employés

n = 27

- Moins de 10
- 10-24
- 25-49
- 50-99
- 100-249
- 250 et plus



Source : Sondage écosystème, DEC, septembre 2015.

⁵ En raison du nombre relativement faible de répondants et de la marge d'erreur, les résultats des sondages menés auprès des entreprises de l'écosystème sont à interpréter avec prudence. Ces résultats sont descriptifs et à titre complémentaire. Ils n'ont pas d'incidence sur l'appréciation de la performance du secrétariat.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT PUBLIC VERSÉ À ÉCOTECH QUÉBEC

La question d'évaluation associée au thème de la pertinence du financement gouvernemental versé à Écotech Québec est la suivante :

- L'intervention gouvernementale (le soutien d'Écotech Québec) est-elle pertinente?

LA PERTINENCE DE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DES AUTRES BAILLEURS DE FONDS EST ÉVALUÉE D'APRÈS LES RÉSULTATS CONSTATÉS DANS LES TROIS CRITÈRES SUIVANTS : LA RÉPONSE À DES BESOINS PAR ÉCOTECH QUÉBEC, LA VALEUR AJOUTÉE D'ÉCOTECH QUÉBEC POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC ET L'EFFET DE LEVIER DE LA DÉPENSE PUBLIQUE VERSÉE À ÉCOTECH QUÉBEC.

CRITÈRE 1

La réponse à des besoins par Écotech Québec

LES CIBLES

Il est attendu :

- La réalisation de plusieurs projets ou activités par année.
- Une augmentation ou un maintien du nombre de participations d'individus, d'entreprises et d'organismes aux projets et activités réalisés.
- Une proportion d'au moins 25 % de revenus de source autonome pour le fonctionnement.
- La correspondance aux besoins d'au moins 75 % des entreprises et des organismes engagés et participants.

Le tableau 5.1 fait état du nombre d'activités et de projets réalisés par Écotech Québec, lors de la période d'évaluation, en fonction du type d'activité ou de projet. Environ 80 activités et projets ont été réalisés par Écotech Québec, à chacune des quatre années considérées. La grande majorité des activités, soit 217 sur le total de 313, sont des activités de mobilisation (156) et de promotion (61) du secteur des technologies propres.

Tableau 5.1

Recensement des activités et des projets réalisés par Écotech Québec

Types d'activités et de projets	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Activités de mobilisation	49	39	33	35	156
Activités de promotion	12	15	17	17	61
Activités de formation/réseautage	9	13	21	21	64
Études et projets de R-D	6	13	5	8	32
TOTAL	76	80	76	81	313

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

Selon les représentants d'Écotech Québec, plusieurs études ont permis d'améliorer les connaissances relatives au secteur. L'offre de contenu ciblé (commercialisation, propriété intellectuelle, vente, exportation, etc.) est au cœur des activités proposées aux acteurs de l'écosystème. Des séances de B2B (*business to business*) et des ateliers de maillage INNO+ sont aussi offerts. Ces ateliers permettent la mise en relation d'utilisateurs potentiels et des fournisseurs (PME technologiques) pour accroître la productivité et la compétitivité des entreprises de différents secteurs industriels et pour accélérer la commercialisation des innovations québécoises.

Le tableau 5.2 fait état des participations d'individus, d'entreprises et d'organismes aux activités réalisées par le secrétariat. Sur la période d'évaluation, malgré une forte baisse en 2012, le nombre total de participations (individus, entreprises et organismes) aux projets et activités du secrétariat est demeuré stable, passant de 1 158 en 2011 à 1 169 en 2014. Ces nombres comprennent les membres engagés et les membres participants.

Tableau 5.2

Nombre de participations aux activités et aux projets réalisés par Écotech Québec

Types de participation	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Individus	937	732	1 083	934	3 686
Entreprises	119	94	164	135	512
Organismes	102	59	128	100	389
TOTAL	1 158	885	1 375	1 169	4 587

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

Comme le démontre le tableau 5.3, le nombre d'organismes (11) qui siègent au conseil d'administration d'Écotech Québec est stable pour les quatre années de la période d'évaluation. D'autre part, le nombre d'entreprises qui siègent au conseil d'administration a été relativement stable sur la période d'évaluation, passant de 17 en 2011 à 18 en 2014, après une baisse à 15 en 2012. Cette baisse est due au fait qu'en 2012, certains postes étaient vacants dans deux collèges. Au total, ces 29 membres engagés ont contribué 2 083 heures, soit une moyenne de 520 heures par année.

Tableau 5.3

Participations au conseil d'administration d'Écotech Québec par ses membres engagés

Nombre de participations et d'heures	2011	2012	2013	2014
Entreprises				
- Nombre d'entreprises participant au CA	17	15	18	18
- Nombre d'heures de participation	360	445	486	544
Organismes				
- Nombre d'organismes participant au CA	11	11	11	11
- Nombre d'heures de participation	43	75	84	46
TOTAL de membres engagés participant au CA	28	26	29	29
TOTAL d'heures de participation	403	520	570	590

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

Le tableau 5.4 de la page suivante présente les résultats en lien avec la part de revenus de source autonome obtenus par Écotech Québec pour son fonctionnement. Les résultats démontrent que pour la

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

période d'évaluation, la proportion des revenus de source autonome du secrétariat est de 50 %, variant entre 46 % et 60 %, selon les années.

Tableau 5.4

Proportion des revenus de source autonome pour le fonctionnement d'Écotech Québec

Revenus (en k\$)	2011	2012	2013	2014	TOTAL
A. Subventions MESI	96	119	105	90	410
B. Subventions SRM	100	100	100	100	400
C. Contributions du gouvernement du Canada (DEC)	52	100	159	197	508
D. Contributions de la CMM	103	155	149	155	562
E. Autres apports (entreprises, organismes, etc.)	531	465	437	453	1 886
Budget total pour le fonctionnement	882	939	950	995	3 766
Proportion des revenus de source autonome (E / Total)*100	60 %	50 %	46 %	46 %	50 %

Source : CMM, DEC, MESI, SRM et requête à Ecotech Québec, MESI, mai 2015.

Note : Les revenus de source autonome sont ceux de source privée ou d'autres sources que les quatre bailleurs de fonds.

Le tableau 5.5 démontre que la grande majorité (91 %) des 118 répondants aux sondages (78 entreprises et 40 organismes) juge que les projets et activités d'Écotech Québec répondent à leurs besoins, soit 55 % entièrement et 36 % en partie. Seulement 5 % des répondants jugent qu'ils ne répondent aucunement à leurs besoins.

Tableau 5.5

Niveau d'utilité perçue par les répondants pour la réponse à leurs besoins

Réponse aux besoins	Ent.	Org.	Total	%
Entièrement	41	24	65	55
En partie	29	14	43	36
Aucunement	5	1	6	5
Ne sait pas	3	1	4	3
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

ENTREPRISES DE L'ÉCOSYSTÈME⁶

À titre d'information (aucune cible n'est rattachée aux résultats suivants), des 15 entreprises ayant répondu à la question, près de la moitié (sept) ont participé occasionnellement (une fois par an ou moins) à une ou des activités d'Écotech Québec, cinq n'y ont jamais participé et trois y ont participé fréquemment, soit plus d'une fois par an en moyenne (Tableau 5.6).

Tableau 5.6

Fréquence de participation aux activités d'Écotech Québec par les entreprises de l'écosystème

Fréquence de participation	Nb
Fréquente (plus d'une fois par an)	3
Occasionnelle (une fois ou moins par an)	7
Jamais	5
TOTAL	15

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

⁶ En raison du nombre relativement faible de répondants et de la marge d'erreur, les résultats des sondages menés auprès des entreprises de l'écosystème sont à interpréter avec prudence. Ces résultats sont descriptifs et à titre complémentaire. Ils n'ont pas d'incidence sur l'appréciation de la performance du secrétariat.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

Pour les cinq entreprises de l'écosystème qui n'ont jamais participé aux activités d'Écotech Québec pendant la période d'évaluation, la principale raison est l'absence de pertinence de ces activités pour les entreprises (trois mentions). D'autres raisons, mentionnées par une seule entreprise respectivement, sont la méconnaissance de l'organisme et le manque de temps (Tableau 5.7).

Tableau 5.7

Principales raisons de la non-participation des entreprises de l'écosystème aux activités d'Écotech Québec

Réponse aux besoins	Nb
Pas pertinent	3
Ne connaît pas l'organisme	1
Manque de temps	1
TOTAL	5

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Des sept entreprises qui ont participé occasionnellement aux activités d'Écotech Québec pendant la période d'évaluation, trois affirment que ces activités ont en partie répondu à leurs besoins et une affirme qu'ils n'y ont pas du tout répondu (Tableau 5.8).

Tableau 5.8

Niveau de réponse aux besoins par Écotech Québec, selon les entreprises de l'écosystème (participation occasionnelle)

Réponse aux besoins	Nb
Entièrement	-
En partie	3
Aucunement	1
Ne sait pas	3
TOTAL	7

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Pour les trois entreprises avec une participation occasionnelle et dont les besoins ont été en partie comblés seulement, les principaux besoins qui ont été comblés par leur participation aux activités d'Écotech Québec sont le réseautage (une mention), le partage d'information ou de connaissances (une mention) et aucun besoin en particulier (une mention) (Tableau 5.9).

Tableau 5.9

Les besoins comblés par la participation occasionnelle aux activités d'Écotech Québec

Réponse aux besoins	Nb
Réseautage	1
Partage d'infos/connaissances	1
Aucun besoin en particulier	1
TOTAL	3

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Pour les quatre entreprises avec une participation occasionnelle et dont les besoins n'ont pas été comblés ou en partie comblés seulement, les principaux besoins qui n'ont pas été comblés par leur participation aux activités d'Écotech Québec sont le développement des affaires ou la visibilité (une mention), d'autres besoins (une mention) ou aucun besoin en particulier (une mention) (Tableau 5.10).

Tableau 5.10

Les besoins non comblés par la participation occasionnelle aux activités d'Écotech Québec

Réponse aux besoins	Nb
Développement des affaires/visibilité	1
Autre besoin	1
Aucun besoin en particulier	1
Ne sait pas	1
TOTAL	4

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

Le tableau 5.11 présente la probabilité⁷ de participation future aux activités d'Écotech Québec, par les onze entreprises de l'écosystème qui ne connaissaient pas le secrétariat, selon les activités ou les services.

Tableau 5.11

Nombre d'entreprises de l'écosystème dont la participation future est probable⁴, selon le type d'activité ou de service

Type d'activités / services	Nb
Diffusion d'information pertinente et utile (infolettre, site Internet, etc.) pour les PME	6
Participation aux événements, si on les informe de leur tenue	5
Aide à la visibilité des PME en prenant un kiosque sur place à des grandes rencontres d'affaires	4
Organisation d'activités de réseautage et de partage d'informations stratégiques	3
Organisation de missions locales et internationales incluant des rencontres d'affaires ciblées	3
Aide à la négociation de conditions préférentielles et d'appuis gouvernementaux à des grandes rencontres d'affaires	2

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Note : le nombre total de répondants pour chaque question est de onze entreprises. Seules les réponses « très probable » et « probable » sont considérées pour ce tableau.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 1 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (réalisation de plusieurs projets ou activités par année) est atteinte. Pendant la période d'évaluation, Écotech Québec a réalisé 313 projets et activités, dont 156 activités de mobilisation et 61 activités de promotion du secteur industriel des technologies propres, en plus de 32 études ou projets de R-D. Entre 2011 et 2014, le nombre de projets et activités réalisés a augmenté de 6,6 %, passant de 76 à 81.
- La deuxième cible (augmentation ou maintien du nombre de participations d'individus, d'entreprises et d'organismes aux projets et activités réalisés) est atteinte. La participation totale aux projets et activités réalisés par Écotech Québec est passée de 1 158 en 2011 à 1 169 en 2014, soit une augmentation de 1 %.
- La troisième cible (une proportion d'au moins 25 % de revenus de source autonome de source privée pour le fonctionnement) est significativement dépassée. Pour la période d'évaluation, la proportion des revenus de source autonome du secrétariat est de 50 %.
- La quatrième cible (correspondance aux besoins d'au moins 75 % des entreprises et des organismes engagés et participants) est significativement dépassée, car 91 % des entreprises et des organismes qui ont répondu au sondage jugent que les projets et activités d'Écotech Québec répondent à leurs besoins, soit 55 % entièrement et 36 % en partie.

⁷ Seules les réponses « très probable » et « probable » pour chacune des questions sont considérées afin de constituer le tableau 5.11. Les résultats détaillés des six questions sont en annexe 2.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

CRITÈRE 2

La valeur ajoutée d'Écotech Québec pour le développement économique du Québec

LES CIBLES

Il est attendu :

- Une majorité de répondants percevant une complémentarité d'Écotech Québec avec les autres associations du secteur et d'autres organisations.
- La cohérence et des liens avérés entre la mission d'Écotech Québec et les objectifs des bailleurs de fonds.

Comme le démontre le tableau 5.12, la majorité (47 %) des répondants aux sondages (entreprises et organismes) considèrent Écotech Québec complémentaire, dans son offre d'activités et de projets, aux autres associations et organisations du secteur des technologies propres. Seulement 9 % des répondants jugent qu'il est comparable aux autres.

Tableau 5.12

Perceptions des répondants sur la complémentarité des activités d'Écotech Québec avec les autres associations du secteur et d'autres organisations

	Ent.	Org.	Total	%
Complémentaires	30	26	56	47
Ne connais pas d'autres associations ou organisations au Québec	19	4	23	19
Différents	14	6	20	17
Comparables	8	3	11	9
Ne sait pas	7	1	8	7
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

Dès sa création, Écotech Québec a choisi d'agir en mode faire-faire, c'est-à-dire en travaillant avec les organisations et les institutions existantes afin d'éviter tout chevauchement et de générer des synergies. Par conséquent, elle a conçu et mis en place des projets, des études et des activités qui lui permettent de se démarquer et d'avoir une offre complémentaire aux autres associations, par exemple :

- Le rendez-vous annuel en technologies propres (contenu et réseautage d'affaires).
- Le Sommet sur la Colline (rencontre des partis politiques).
- Les relations avec des grappes de technologies propres à l'international offrant des passerelles aux entreprises et aux organisations du Québec à l'étranger.
- Le rayonnement du secteur et des innovations du Québec par l'entremise du projet Vert&Net.

Écotech Québec travaille étroitement avec les associations telles que l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) et le Réseau Environnement pour faire la promotion ou contribuer à leurs événements que sont respectivement le Rendez-vous municipal de l'Énergie et Americana. La valeur ajoutée d'Écotech Québec se traduit par la mise en relation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur des technologies propres : grandes entreprises et organisations utilisatrices, entreprises innovantes (développeurs), centres de R-D et de transfert, institutions d'enseignement, milieux financiers, associations sectorielles et centrales syndicales.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

Aucun des quatre bailleurs de fonds publics ne considère que les activités et les projets réalisés par Écotech Québec sont comparables à ceux des autres associations et des autres organisations québécoises dans le secteur des technologies propres. Ils les considèrent différents ou complémentaires.

Ils affirment qu'Écotech Québec est le seul organisme centré sur le développement économique de l'ensemble de la grappe, car il rassemble des intervenants de tous les niveaux (PME et grandes entreprises utilisatrices/productrices, centres de recherche, financement, etc.) et que son conseil d'administration est composé d'intervenants de plusieurs milieux.

Bien que d'autres organisations existent dans le secteur, celles-ci ont des missions spécialisées, comme le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE), des missions uniques, comme Recyc-Québec, ou bien elles sont des groupes de pression ou des lobbyistes (la Fondation Suzuki, Novae, etc.). Elles ne couvrent donc pas l'ensemble des préoccupations du secteur, comme le fait Écotech Québec.

Selon les représentants du secrétariat, Écotech Québec travaille de concert avec les organisations existantes, certaines étant représentées sur son conseil d'administration, dans le respect des compétences respectives de chaque organisation ou association (AQME, EnviroCompétences, etc.). Contrairement à une association, le secrétariat ne rend pas des services de façon directe à ses membres, mais plutôt au secteur industriel. Il initie ou favorise plutôt la réalisation des activités déterminées par les partenaires comme étant prioritaires pour favoriser la compétitivité du secteur et l'ouverture des marchés aux PME québécoises en technologies propres.

Les bailleurs de fonds financent Écotech Québec pour appuyer le développement et la croissance du secteur industriel des technologies propres, en vue de favoriser la compétitivité et la productivité du secteur.

- **MESI** : Écotech Québec est voué à la promotion et au développement des technologies propres au Québec, selon une dynamique qui caractérise les grappes industrielles en privilégiant l'appropriation des enjeux ou des facteurs productifs par les intervenants du milieu ainsi que l'identification des solutions pour assurer la croissance du secteur. Cette mission s'inscrit dans les objectifs du Ministère dont le secrétariat est, en quelque sorte, le prolongement des actions.
- **DEC** : le soutien d'Écotech Québec contribue aux efforts pour faire reconnaître le Québec comme un pôle technologique de classe mondiale par la promotion de cette industrie fortement caractérisée par l'innovation. Écotech Québec est en mesure de mobiliser les PME, ce qui contribue à une croissance forte. La combinaison de ces facteurs générerait des investissements et la création d'emplois.
- **SRM** : il finance des projets qui contribuent de façon structurante au développement et au rayonnement de la région métropolitaine. Les grappes industrielles sont un levier de développement économique incontournable et essentiel. Les retombées sont tangibles pour Montréal, sa région et l'ensemble du Québec. En outre, les technologies propres sont reconnues comme un secteur industriel très compétitif où Montréal et le Québec se distinguent. L'expertise du Québec, son dynamisme ainsi que son *leadership* contribuent au positionnement du secteur et au rayonnement de Montréal.
- **CMM** : la compétitivité des régions métropolitaines repose de plus en plus sur le développement des grappes métropolitaines au sein desquelles on retrouve une concentration géographique d'entreprises et d'institutions dans des secteurs d'activités connexes. Le modèle de développement économique de la région métropolitaine de Montréal est en grande partie basé sur ce dynamisme sectoriel mené par les industriels qui prennent leur sort en main.

Écotech Québec participe, souvent sur invitation, à des consultations en amont de l'élaboration de politiques publiques (Politique énergétique, Stratégie québécoise de recherche et d'innovation, Stratégie gouvernementale du développement durable, Comité conseil à la Lutte aux changements climatiques, des consultations prébudgétaires, etc.). Enfin, il fait la promotion directe des programmes des bailleurs de fonds publics ou de missions économiques auprès des acteurs de l'écosystème.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 2 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (une majorité de répondants percevant une complémentarité d'Écotech Québec avec les autres associations du secteur et d'autres organisations) est atteinte (en tenant compte des marges d'erreur des sondages), car 47 % des répondants (30 entreprises sur 78 et 26 organismes sur 40) considèrent Écotech Québec complémentaire, dans son offre d'activités et de projets, aux autres associations et organisations du secteur des technologies propres.
- La deuxième cible (la cohérence et des liens avérés entre la mission d'Écotech Québec et les objectifs des bailleurs de fonds) est atteinte. Les bailleurs de fonds financent Écotech Québec pour appuyer le développement et la croissance du secteur industriel des technologies propres, en vue de favoriser la compétitivité et la productivité du secteur. La mission d'Écotech Québec (rassembler et mobiliser l'industrie des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées, participer au virage de l'économie verte du Québec dans la perspective de développement durable en visant la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres) est bien alignée sur les objectifs des bailleurs de fonds publics.

CRITÈRE 3

L'effet de levier de la dépense publique versée à Écotech Québec

LES CIBLES

Il est attendu :

- Un effet de levier du financement versé par le MESI pour le fonctionnement d'Écotech Québec au moins égal à 2.
- Un effet de levier du financement public versé par les quatre bailleurs de fonds pour le fonctionnement d'Écotech Québec au moins égal à 0,33.

Le tableau 5.13 de la page suivante fait état des effets de levier du financement public pour le fonctionnement d'Écotech Québec, soit l'effet de levier du financement du MESI et l'effet de levier du financement des quatre bailleurs de fonds publics (CMM, DEC, MESI et SRM). Pour la période d'évaluation, l'effet de levier du financement du MESI est de 8,2, variant entre 6,9 et 10,1, selon les années. Les 410 k\$ provenant du MESI pour la période d'évaluation représentent 11 % du budget de fonctionnement du secrétariat.

Pour sa part, l'effet de levier du financement public total pour le fonctionnement est de 1,0, variant entre 0,8 et 1,5, selon les années. Les 1,88 M\$ provenant des bailleurs de fonds pour la période d'évaluation représentent 50 % du budget de fonctionnement du secrétariat.

CHAPITRE 5

LA PERTINENCE DU FINANCEMENT

Tableau 5.13

Effet de levier du financement versé par le MESI et les bailleurs de fonds publics pour le fonctionnement d'Écotech Québec

Sources de financement pour le fonctionnement (en k\$)	2011	2012	2013	2014	TOTAL
A. Subventions MESI	96	119	105	90	410
B. Subventions SRM	100	100	100	100	400
C. Contributions du gouvernement du Canada (DEC)	52	100	159	197	508
D. Contributions de la CMM	103	155	149	155	562
E. Autres apports (entreprises, organismes, etc.)	531	465	437	453	1 886
Budget total pour le fonctionnement	882	939	950	995	3 766
Effet de levier du financement du MESI (B+C+D+E) / A	8,2	6,9	8,0	10,1	8,2
Effet de levier du financement public (E) / (A+B+C+D)	1,5	1,0	0,9	0,8	1,0

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

Note : Les contributions des entreprises et des organismes sont en espèces uniquement (pas de *in kind*).

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 3 sont jugés très satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (un effet de levier du financement versé par le MESI pour le fonctionnement d'Écotech Québec au moins égal à 2) est significativement dépassée. Pour la période d'évaluation, l'effet de levier du financement versé par le MESI pour le fonctionnement du secrétariat est de 8,2.
- La deuxième cible (un effet de levier du financement public versé par les quatre bailleurs de fonds pour le fonctionnement d'Écotech Québec au moins égal à 0,33) est significativement dépassée. Pour la période d'évaluation, l'effet de levier du financement versé par les quatre bailleurs de fonds pour le fonctionnement du secrétariat est de 1,0.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

La question d'évaluation associée au thème de l'efficacité d'Écotech Québec est la suivante :

- Écotech Québec est-il efficace?

L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA PERFORMANCE D'ÉCOTECH QUÉBEC PERMET DE MESURER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS RÉALISÉES, LES PRATIQUES DE GESTION AINSI QUE LE MODÈLE D'AFFAIRES ET DE GOUVERNANCE DU SECRÉTARIAT DE GRAPPE.

CRITÈRE 4

La satisfaction de la clientèle à l'égard des activités réalisées

LES CIBLES

Il est attendu :

- Un plan d'action réalisé à au moins 75 %, annuellement.
- Un taux de satisfaction d'au moins 75 % des entreprises et des organismes qui participent aux projets et aux activités, sur chaque élément sondé.
- Un taux de notoriété d'au moins 65 % d'Écotech Québec et de ses réalisations auprès des membres de l'écosystème.

Pour la période d'évaluation, les représentants d'Écotech Québec affirment avoir réalisé leur plan d'action à 90 %, annuellement. S'il advient qu'une activité ou un projet prévu au plan d'action n'est pas réalisé, il est remplacé par autre chose. Les plans d'actions annuels entérinés par le conseil d'administration et transmis aux bailleurs de fonds sont généralement réalisés à la hauteur de 90 %. Il est fréquent qu'en fonction d'une occasion qui se présente (telle une mission économique ou politique), Écotech Québec ajuste le tir pour répondre à une demande spécifique.

Le tableau 6.1 démontre que la grande majorité (92 %) des 118 répondants aux sondages sont satisfaits à l'égard des activités et des projets réalisés par Écotech Québec, soit 57 % qui sont très satisfaits et 35 % qui sont assez satisfaits. Un faible taux de 4 % des répondants est insatisfait et la même proportion de répondants n'a pu se prononcer à ce sujet.

Tableau 6.1

Niveau de satisfaction des clientèles à l'égard des activités et des projets réalisés par Écotech Québec

Niveau de satisfaction	Ent.	Org.	Total	%
Très satisfait	45	22	67	57
Assez satisfait	25	16	41	35
Peu satisfait	4	-	4	3
Pas du tout satisfait	1	-	1	1
Ne sait pas	3	2	5	4
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

À la suite de la réalisation d'activités, comme le Sommet sur la colline ou encore les Rendez-vous, des sondages Web sont transmis par le secrétariat aux participants (membres et non-membres) afin de sonder leur appréciation ou définir des pistes d'amélioration. Les résultats obtenus, en général, sont au-delà de 95 % de satisfaction (combinaison des très satisfaits et des satisfaits).

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

Le tableau 6.2 démontre que de fortes majorités de répondants aux sondages (entreprises et organismes) considèrent l'importance⁸ du secrétariat pour leur secteur d'activité et pour leur entreprise ou leur organisme. En effet, 97 % et 96 % des répondants respectivement considèrent qu'Écotech Québec est important pour la mobilisation et le rayonnement du secteur des technologies propres.

Tableau 6.2

Niveau d'importance⁸ d'Écotech Québec, selon ses clientèles

Importance pour...	Nb	%
Mobilisation du secteur des technologies propres	114	97
Rayonnement du secteur des technologies propres	113	96
Développement de l'entreprise/organisme	82	70

Source : Enquête entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

Note : Le nombre total de répondants pour chaque question est de 118. Ainsi, les pourcentages sont calculés selon cette formule : $(nb/118)*100$.

Une proportion de 70 % des répondants considère Écotech Québec important pour le développement de leur entreprise ou de leur organisme; 20 % des répondants jugent qu'il est peu important et seulement 6 % jugent qu'il n'est pas important du tout.

Des 29 entreprises de l'écosystème qui ont répondu au sondage, 15 ont affirmé connaître le secrétariat de grappe industrielle Écotech Québec, ce qui lui confère, auprès des membres de l'écosystème sondés, un taux de notoriété de 52 % (Tableau 6.3).

Tableau 6.3

Nombre d'entreprises de l'écosystème, selon leur connaissance ou non d'Écotech Québec

Connaissance	Nb
Oui	15
Non	14
TOTAL	29

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Le tableau 6.4 de la page suivante présente les incitatifs possibles pour favoriser une participation future des entreprises de l'écosystème⁹ aux activités d'Écotech Québec. L'incitatif le plus mentionné, soit par huit des 22 entreprises qui ont répondu à la question, est : Écotech Québec devrait leur fournir plus d'information à propos de ses activités, des objectifs poursuivis par celles-ci et pour ce faire, le secrétariat pourrait, par exemple, mettre plus à profit les différents médias sociaux ou bien réaliser des envois par courriel. Le deuxième incitatif le plus mentionné, soit par cinq répondants, est : l'amélioration de la pertinence des activités proposées, notamment pour répondre à des besoins plus précis.

⁸ Seules les réponses « très important » et « important » pour chacune des questions sont considérées afin de constituer le tableau 6.2. Les résultats détaillés des trois questions sont en annexe 2.

⁹ En raison du nombre relativement faible de répondants et de la marge d'erreur, les résultats des sondages menés auprès des entreprises de l'écosystème sont à interpréter avec prudence. Ces résultats sont descriptifs et à titre complémentaire. Ils n'ont pas d'incidence sur l'appréciation de la performance du secrétariat.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

Tableau 6.4

Nombre d'entreprises de l'écosystème, selon les incitatifs possibles pour une participation future aux activités d'Écotech Québec

Incidatifs pour participer aux événements	Nb
Fournir de l'information (activités, objectifs, médias sociaux, etc.)	8
Améliorer la pertinence (répondre à des besoins plus précis)	5
Rien en particulier	4
Démontrer les retombées de la participation	1
Diminuer les coûts	1
Favoriser davantage le réseautage	1
Autre	1
Ne sait pas	1
TOTAL	22

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 4 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (un plan d'action réalisé à au moins 75 %, annuellement) est significativement dépassée. Pendant la période d'évaluation, le plan d'action a été réalisé à 90 %, annuellement.
- La deuxième cible (taux de satisfaction d'au moins 75 % des entreprises et des organismes participants aux projets et aux activités, sur chaque élément sondé) est atteinte. En effet, 92 % des entreprises et des organismes sont satisfaits à l'égard des activités et des projets réalisés par Écotech Québec. Deux des trois éléments sondés en lien avec l'importance du secrétariat (mobilisation et rayonnement du secteur industriel) sont jugés présents par au moins 90 % des entreprises et des organismes, tandis que le troisième élément (développement de l'entreprise ou de l'organisme) est jugé présent par 70 % des répondants (en tenant compte de la marge d'erreur, la cible est atteinte).
- La troisième cible (taux de notoriété d'au moins 65 % d'Écotech Québec et de ses réalisations auprès des membres de l'écosystème) est partiellement atteinte. En effet, 52 % des 29 entreprises de l'écosystème sondées ont affirmé connaître, au moins de nom, le secrétariat de la grappe industrielle des technologies propres Écotech Québec.

CRITÈRE 5

Les pratiques de gestion d'Écotech Québec

LES CIBLES

Il est attendu :

- Une gouvernance diligente et efficace d'Écotech Québec par de saines pratiques de gestion.
- Une utilisation adéquate et conforme du financement versé par les bailleurs de fonds pour le fonctionnement d'Écotech Québec.
- Une proportion maximale de 15 % de frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales d'Écotech Québec.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

Selon les dires des représentants du secrétariat, lors de la phase de structuration de la grappe, un comité de gouvernance a été mis en place afin d'élaborer les règlements généraux d'Écotech Québec. Ces derniers incluent un code d'éthique et des éléments relatifs à la déclaration d'intérêts. Bien qu'il n'y ait pas de processus liés à la gestion du risque, l'approche prudente en termes de gestion de projets et des fonds publics et privés est entérinée par le conseil d'administration et réduit les risques.

Écotech Québec fait une reddition de comptes annuelle auprès des bailleurs de fonds publics avec son plan d'action, son budget, son rapport annuel ou encore sa planification triennale qui sont approuvés par le conseil d'administration. L'utilisation des fonds versés par les bailleurs couvre les dépenses de fonctionnement du secrétariat et respecte les termes des conventions d'aide financière signées.

Les bailleurs de fonds confirment la présence des pratiques de gestion suivantes, chez Écotech Québec : un plan d'action annuel, une bonne planification stratégique, un suivi des résultats, un rapport annuel d'activités et un rapport financier. De plus, le code d'éthique et la déclaration d'intérêts sont des éléments inclus dans les règlements généraux de l'organisme. Selon certains bailleurs de fonds, Écotech Québec n'a pas de processus de gestion des risques, mais il travaille selon une approche prudente (entérinée par le conseil d'administration dès les débuts) en termes de gestion de projet, ce qui permet de réduire les risques autant que possible. Enfin, les pratiques et les outils de gestion adoptés par Écotech Québec sont rigoureux et de qualité. En 2014, Écotech Québec a obtenu une certification reconnaissant la qualité de sa gestion et de ses activités de la part de l'*European Cluster Excellence Initiative*. Elle est la première grappe de technologies propres en Amérique du Nord à obtenir cette certification.

Le tableau 6.5 démontre que pour la période d'évaluation, les frais administratifs et de gestion du secrétariat (pour le loyer, la comptabilité, les télécommunications, l'informatique, le mobilier, etc.) représentent 11 % des dépenses totales de l'organisme, variant entre 10 % et 14 %, selon les années.

Tableau 6.5

Proportion des frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales d'Écotech Québec

Postes de dépenses (en k\$)	2011	2012	2013	2014	TOTAL
A. Administration (loyer, comptabilité, télécommunications, informatique, mobilier)	121	96	106	100	423
B. Permanence du secrétariat (salaires, charges sociales, formation)	467	432	515	533	1 947
C. Développement des affaires (déplacements, rencontres, conférences)	27	32	48	50	157
D. Chantiers de travail (études et activités)	176	190	226	202	794
E. Activités de maillage et événements (sommet, rendez-vous, AG, colloques, formations)	62	111	82	122	377
TOTAL des dépenses	853	861	977	1 007	3 698
Proportion des frais administratifs et de gestion (A / (A+B+C+D+E)*100)	14 %	11 %	11 %	10 %	11 %

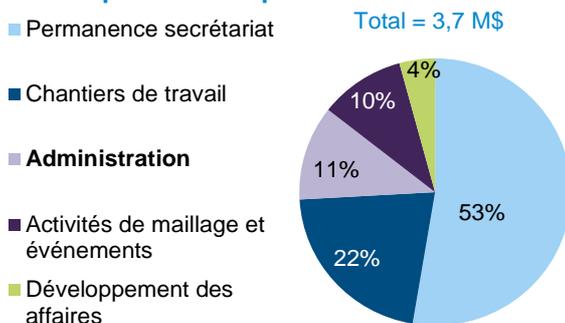
Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

À titre indicatif, le graphique 6.1 présente les dépenses totales d'Écotech Québec, selon les postes de dépenses, pour la période d'évaluation. Les montants qui ont servi à faire ce graphique sont les montants de la colonne « total » du tableau 6.5.

La plus grosse proportion des dépenses, soit 53 %, est pour la permanence du secrétariat, (salaires versés aux employés, charges sociales, formation, etc.). Un peu moins du quart des dépenses, soit 22 %, sert aux chantiers de travail du secrétariat. Un dixième des dépenses (10 %) est pour les événements et les activités de maillage.

Graphique 6.1

Répartition (en %) des dépenses d'Écotech Québec, selon les postes de dépenses



Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

À titre d'information (car aucune cible n'est rattachée à cet indicateur), le tableau 6.6 fait état des salariés et de la masse salariale d'Écotech Québec, lors de la période d'évaluation. Le nombre de salariés est passé de quatre à cinq en 2013. Pour la période d'évaluation, la masse salariale totale des employés du secrétariat a représenté une proportion de 48 % de ses dépenses totales, variant entre 43 % et 56 %, selon les années. La masse salariale plus élevée en 2014, comparativement aux années précédentes, est due au fait qu'en prévision d'un départ pour un congé de maternité, il y a eu deux personnes, pour une période de trois mois, assurant le transfert de connaissances et de dossiers.

Tableau 6.6

Nombre de salariés (en ETC) et masse salariale d'Écotech Québec par rapport à son budget de dépenses total (en k\$)

Salariés, masse salariale et dépenses totales	2011	2012	2013	2014
Nombre de salariés (en ETC)	4	4	5	5
Masse salariale totale (en k\$)	398	374	432	564
Dépenses totales (en k\$)	853	861	977	1 007
Proportion de la masse salariale sur les dépenses totales	47 %	43 %	44 %	56 %

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

Note : En 2014, dans le calcul de la masse salariale, les REER sont inclus en tant qu'avantages imposables.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 5 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (une gouvernance diligente et efficace d'Écotech Québec par de saines pratiques de gestion) est atteinte. Les pratiques et les outils de gestion adoptés par Écotech Québec sont rigoureux et de qualité.
- La deuxième cible (une utilisation adéquate et conforme du financement versé par les bailleurs de fonds pour le fonctionnement d'Écotech Québec) est atteinte. L'utilisation par Écotech Québec du financement versé pour couvrir ses dépenses de fonctionnement est conforme aux termes des conventions le régissant, selon les bailleurs de fonds.
- La troisième cible (une proportion maximale de 15 % de frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales d'Écotech Québec) est atteinte. Sur la période d'évaluation, la proportion des frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales du secrétariat est de 11 %.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

CRITÈRE 6

Le modèle d'affaires et de gouvernance d'Écotech Québec

LES CIBLES

Il est attendu :

- La présence d'une majorité des facteurs de succès dans la grappe industrielle.
- La création et le maintien, par Écotech Québec, de synergies avec les autres organisations du secteur industriel et de développement économique (ex. : présence des représentants d'associations et d'autres organisations importantes du secteur au C.A., sur les chantiers, etc.).
- Des activités réalisées en collaboration avec d'autres organisations et une participation d'Écotech Québec aux activités d'autres acteurs.
- Une bonne représentativité des groupes d'acteurs sur les chantiers de travail et au C.A. du secrétariat.

De l'avis des bailleurs de fonds, cinq des six facteurs de succès considérés dans l'environnement d'affaires de la grappe sont manifestement présents, à savoir :

- La présence d'institutions de formation spécialisée et d'infrastructures de recherche.
- La présence d'entreprises *leaders* ancrées dans la région.
- La présence d'entreprises dans plusieurs maillons de la chaîne de valeur.
- La présence de sources diversifiées de financement, dont du capital de risque.
- La présence de soutien de la part d'instances gouvernementales autres que le MESI ou d'organismes à but non lucratif d'aide au développement économique ou à l'innovation.

Selon les bailleurs de fonds, les cinq facteurs de succès considérés d'une grappe industrielle sont manifestement présents dans la grappe des technologies propres, à savoir :

- Une collaboration entre les acteurs de la grappe.
- Une mobilisation des forces locales (entreprises, acteurs socioéconomiques, etc.).
- Une bonne animation de la grappe et une bonne capacité à mettre en place son plan d'action.
- Une capacité à créer des partenariats et un accès à des sources de savoir externes à la grappe.
- Une image de marque forte.

La grappe met l'accent sur le réseautage national et international. L'accès au marché et la commercialisation de l'innovation sont les défis principaux de l'industrie des technologies propres au Québec, et c'est ce à quoi travaille activement la grappe. Le secrétariat anime les chantiers et fédère les énergies avec efficacité.

La portée d'Écotech Québec n'est pas limitée à la seule région métropolitaine, mais englobe l'ensemble du territoire québécois. La composition de son conseil d'administration témoigne de la présence d'institutions de recherche (Université de Sherbrooke et Centre des technologies du gaz naturel (CTGN)), d'entreprises *leaders* (Enerkem, Biothermica et Pyrogenesis), d'institutions de financement (Cycle capital management, Fondation et Tandem Expansion), d'organismes (Réseau environnement, AQME et MCE) et d'entreprises utilisatrices (Nova Bus, Groupe Robert et Gaz Metro).

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

Le tableau 6.7 démontre que selon 78 % des 40 organismes qui ont répondu au sondage, Écotech Québec a travaillé en synergie avec les autres organisations du secteur et d'autres acteurs de développement économique.

Cependant, une proportion de 18 % des organismes juge qu'Écotech Québec n'a aucunement travaillé en synergie avec leur organisme.

Tableau 6.7

Perceptions des répondants sur le niveau de synergie d'Écotech Québec avec les autres organisations du secteur et de développement économique

Niveau de synergie	Nb	%
Beaucoup	14	35
Un peu	17	43
Pas du tout	7	18
Ne sait pas	2	5
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

Le tableau 6.8 fait état du nombre d'activités (excluant les chantiers de travail du secrétariat), qu'Écotech Québec a réalisées en collaboration avec d'autres organisations et du nombre de participations de représentants du secrétariat à des activités réalisées par d'autres acteurs du secteur des technologies propres.

Pendant la période d'évaluation, Écotech Québec a réalisé 60 activités et projets en collaboration avec d'autres organisations du secteur ou de développement économique. Il y a aussi eu une contribution d'organisation à un colloque ou à une activité réalisée par Écotech Québec. Le secrétariat a participé à 107 activités réalisées par d'autres acteurs du secteur.

Tableau 6.8

Nombre d'activités (excluant les chantiers) réalisées par Écotech Québec en collaboration avec d'autres organisations et nombre de participations d'Écotech Québec aux activités des autres acteurs du secteur

Activités en collaboration, selon leur type (nb)	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Activités en collaboration					
- Activités en collaboration avec d'autres organisations	8	12	22	18	60
- Contributions à un colloque ou à une activité d'Écotech Québec	-	-	-	1	1
Participations aux activités des autres acteurs du secteur					
- Ateliers réalisés en marge d'un événement phare d'une organisation	16	8	8	4	36
- Animations d'un panel par un représentant lors d'un événement d'une asso.	4	1	7	6	18
- Participations du PDG à un panel (conférence)	4	5	7	4	20
- Participations du PDG à un jury	2	3	1	1	7
- Autres participations à des activités réalisées par des acteurs du secteur	5	6	9	6	26
TOTAL	39	35	54	40	168

Source : Requête à Écotech Québec, MESI, mai 2015.

De l'avis des représentants d'Écotech Québec, la participation d'acteurs de la grappe aux activités et aux instances d'Écotech Québec illustre l'importance de la collaboration et des synergies qu'elle a suscitées. Écotech Québec a créé des partenariats avec les associations industrielles (AQME, Réseau Environnement, le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ), EnviroCompétences, etc.) et à l'international (*Global Cleantech Cluster Association, International Cleantech Network*, etc.) pour promouvoir le Québec comme pôle d'excellence et pour accéder à diverses sources de savoir externes à la grappe. Écotech Québec contribue à plusieurs activités de ces acteurs (jury, conférences, comités, panels, etc.) et est cofondateur de l'Alliance SWITCH pour une économie verte.

CHAPITRE 6

L'EFFICACITÉ D'ÉCOTECH QUÉBEC

Concernant la représentativité des acteurs du secteur, l'ensemble des membres siégeant au C.A. ou sur les chantiers de travail témoigne de la présence de tous les groupes d'acteurs présents dans l'écosystème. La présence de différents collèges électoraux et de trois associations sectorielles siégeant au C.A. assure cette représentativité.

Les bailleurs de fonds confirment la bonne représentativité des acteurs du secteur au C.A. du secrétariat, qui a mis en place un processus sérieux procédant par collège électoral.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 6 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (présence d'une majorité de facteurs de succès dans la grappe industrielle) est atteinte. Selon les bailleurs de fonds, cinq des six facteurs de succès considérés dans l'environnement d'affaires de la grappe sont manifestement présents et les cinq facteurs de succès considérés d'une grappe industrielle sont manifestement présents dans la grappe des technologies propres.
- La deuxième cible (création et maintien de synergies avec les autres organisations du secteur et de développement économique) est atteinte. Le secrétariat a agi en synergie avec les autres organisations du secteur industriel et de développement économique, soit beaucoup selon un peu plus du tiers (35 %) des 40 organismes sondés et un peu selon 43 %.
- La troisième cible (des activités réalisées en collaboration avec d'autres organisations et une participation aux activités d'autres acteurs) est dépassée. En effet, pendant la période d'évaluation, Écotech Québec a réalisé 61 activités en collaboration avec d'autres organisations et a participé à 107 activités réalisées par d'autres acteurs du secteur des technologies propres.
- La quatrième cible (une bonne représentativité des groupes d'acteurs sur les chantiers de travail et au C.A.) est atteinte. Tous les groupes d'acteurs sont bien représentés sur les chantiers de travail et au conseil d'administration du secrétariat.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

LES EFFETS DES ACTIVITÉS D'ÉCOTECH QUÉBEC

La question d'évaluation associée au thème des effets des activités d'Écotech Québec est la suivante :

- Les effets des activités d'Écotech Québec sont-ils probants?

L'ÉVALUATION DES EFFETS D'ÉCOTECH QUÉBEC PERMET DE JUGER DES RETOMBÉES DE SES ACTIVITÉS, NOTAMMENT SUR SES MEMBRES ET SUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISMES QUI ONT PARTICIPÉ À SES ACTIVITÉS, DE MÊME QUE SUR L'ÉCOSYSTÈME QUÉBÉCOIS. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET LES EXTERNALITÉS (LES CONSÉQUENCES DES RÉSULTATS ATTENDUS) SONT AUSSI CONSIDÉRÉES.

CRITÈRE 7

Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur ses membres et sur les entreprises qui ont participé aux activités

LES CIBLES

Il est attendu :

- La présence de la majorité des effets visés envers les entreprises et les organismes qui ont participé aux activités réalisées, estimés par une majorité des répondants (50 % et plus).

Le tableau 7.1 présente les résultats en lien avec les perceptions des 78 entreprises ayant répondu au sondage, quant à la contribution¹⁰ d'Écotech Québec pour l'atteinte de diverses retombées socioéconomiques attendues pour elles.

Six des neuf éléments sondés obtiennent une majorité de répondants considérant qu'Écotech Québec y a contribué (réponses au sondage « grandement contribué » et « moyennement contribué »).

Tableau 7.1

Perceptions des entreprises sur la contribution¹⁰ d'Écotech Québec pour l'atteinte d'effets visés

Contribution pour...	Nb	%
Obtention de plus de visibilité médiatique	60	77
Nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche	55	71
Acquisition de nouvelles connaissances	52	67
Démarrage de nouveaux projets	45	58
Développement de nouveaux marchés	44	56
Développement de nouveaux projets d'innovation	41	53
Augmentation du chiffre d'affaires	35	45
Obtention de financement pour réaliser des projets	16	21
Amélioration de la productivité	15	19

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

Note : le nombre total de répondants pour chaque question est de 78. Ainsi, les pourcentages sont calculés selon cette formule : $(nb/78)*100$.

Les contributions les plus importantes, en termes de répondants, sont l'obtention de plus de visibilité médiatique (60 répondants; 77 %), l'établissement de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche (55 répondants; 71 %) et l'acquisition de nouvelles connaissances (52 répondants; 67 %). Les trois éléments ne franchissant pas la barre des 50 % de répondants sont l'amélioration de la productivité (15 répondants; 19 %), l'obtention de financement pour réaliser des projets (16 répondants; 21 %) et l'augmentation du chiffre d'affaires (35 répondants; 45 %).

¹⁰ Seules les réponses « grandement contribué » et « moyennement contribué » pour chacune des questions sont considérées afin de constituer le tableau 7.1. Les résultats détaillés des neuf questions sont en annexe 2.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

Le tableau 7.2 contient les résultats en lien avec les perceptions des 40 organismes qui ont répondu au sondage, quant à la contribution¹¹ d'Écotech Québec pour l'atteinte de diverses retombées socioéconomiques attendues pour eux.

Quatre des cinq éléments sondés obtiennent une majorité de répondants considérant qu'Écotech Québec y a contribué. Les contributions les plus importantes, en termes de nombre de répondants, sont la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités ainsi que l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations (pour les deux, 28 répondants; 70 %). Le seul élément sondé n'obtenant pas une majorité de répondants est l'augmentation des investissements dans l'organisme, mentionné par seulement 12 répondants (30 %).

Tableau 7.2

Perceptions des organismes sur la contribution¹¹ d'Écotech Québec pour l'atteinte d'effets visés

Contribution pour...	Nb	%
Réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités	28	70
Établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations	28	70
Attraction de nouveaux clients ou de nouveaux contrats	22	55
Définition de nouvelles orientations ou amélioration de la gamme de services	20	50
Augmentation des investissements dans l'organisme	12	30

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

Note : le nombre total de répondants pour chaque question est de 40. Ainsi, les pourcentages sont calculés selon cette formule : $(nb/40)*100$.

Selon les représentants d'Écotech Québec, malgré son jeune âge, le secrétariat a mis en place des projets, par l'entremise de ses chantiers, qui ont généré des retombées au sein d'entreprises et d'organisations qui y ont participé. Par exemple, ses ateliers INNO+ permettent à des PME technologiques d'offrir leur solution à des donneurs d'ordres auxquels ces PME n'auraient pas facilement accès. De plus, grâce à l'un de ces ateliers, Bell (un donneur d'ordres) et Carnot (une PME) ont développé conjointement une innovation.

Écotech Québec a collaboré à la création du premier accélérateur de technologies propres au Québec, Ecofuel. Avec ses activités ConneXion, Écotech Québec offre aux acteurs de l'écosystème (membres ou non) la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences ou connaissances sur des thématiques ciblées.

Dès sa création, Écotech Québec a développé des partenariats. Outre ceux mentionnés avec les associations industrielles, elle a des ententes avec diverses chambres de commerce (américaine, allemande, italienne, française et suisse) et des grappes similaires à l'échelle internationale. Voici quelques exemples d'organisations avec lesquelles Écotech Québec a développé des partenariats. Plusieurs d'entre elles devraient faciliter le développement de nouveaux marchés pour les entreprises et les organisations québécoises :

- *Association of Cleantech Incubators of New England (ACTION)*.
- *Global Cleantech Cluster Associations* (plus de 50 grappes).
- *Ecoclup* (un regroupement d'une dizaine de grappes dans l'Union européenne).
- *International Cleantech Network*.
- *Ministerio do Meio Ambiente* (Brésil).

¹¹ Seules les réponses « grandement contribué » et « moyennement contribué » pour chacune des questions sont considérées afin de constituer le tableau 7.2. Les résultats détaillés des cinq questions sont en annexe 2.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

- *Yixing Industry Park for Environmental Science & Technology* (notamment pour le développement des vitrines d'innovations du Québec).
- *Qingdao City Construction Investment Group*.
- Conseil d'affaires Canada-Chine.
- *UK Trade & Investment* (UKTI).

Le partenariat avec une grappe d'Ecoclup a permis de mettre en relation une PME du Québec avec un grand groupe finlandais. Grâce à la collaboration avec UKTI, cette dernière a invité et assumé les frais de mission de cinq PME québécoises. Des PME ont d'ailleurs misé sur la Grande-Bretagne par la suite pour développer de nouveaux marchés.

Écotech Québec a contribué à ce qu'une entreprise française, Innoveox, installe sa filiale canadienne à Montréal. Elle travaille aussi à faire en sorte que les conditions soient les plus propices pour attirer davantage d'investisseurs au Québec. À cet effet, la publication de son Livre blanc propose une série de recommandations pour y parvenir.

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 7 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La cible (présence de la majorité des effets visés sur les entreprises et les organismes qui ont participé aux activités réalisées) est atteinte. Six des neuf effets souhaités sur les entreprises sont présents selon une majorité (50 % et plus) de celles-ci et quatre des cinq effets souhaités sur les organismes sont présents selon une majorité (50 % et plus) de ceux-ci.
- Les contributions les plus importantes pour les entreprises sont l'obtention de plus de visibilité médiatique, de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances.
- Les contributions les plus importantes pour les organismes sont la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités et l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations.

CRITÈRE 8

Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur l'écosystème québécois, les retombées économiques et les externalités (les conséquences des résultats attendus)

LES CIBLES

Il est attendu :

- La présence de la majorité des effets visés sur l'écosystème québécois, dans le secteur industriel des technologies propres.
- La présence d'effets souhaités, tels que des retombées économiques et des externalités positives.

Le tableau 7.3 de la page suivante présente les résultats en lien avec les perceptions des 118 répondants aux sondages (78 entreprises et 40 organismes), quant à la contribution¹² d'Écotech Québec pour l'atteinte de diverses retombées socioéconomiques attendues pour l'écosystème québécois, dans le secteur des technologies propres.

¹² Seules les réponses « grandement contribué » et « moyennement contribué » pour chacune des questions sont considérées afin de constituer le tableau 7.3. Les résultats détaillés des trois questions sont en annexe 2.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

Les trois éléments sondés obtiennent une forte majorité de répondants considérant qu'Écotech Québec y a contribué. En effet, 94 % et 92 % des répondants, respectivement, considèrent que le secrétariat a contribué à la mobilisation des acteurs du secteur et à assurer la représentation de leurs intérêts auprès des instances gouvernementales. Enfin, 81 % des répondants jugent qu'Écotech Québec a contribué à obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur des technologies propres.

Tableau 7.3

Perceptions des répondants sur la contribution¹² d'Écotech Québec pour l'atteinte d'effets visés sur l'écosystème québécois

Contribution pour...	Nb	%
Mobiliser les différents acteurs du secteur	111	94
Assurer la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales	108	92
Obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur	96	81

Source : Enquête entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

Note : le nombre total de répondants pour chaque question est de 118. Ainsi, les pourcentages sont calculés selon cette formule : $(nb/118)*100$.

En ce qui a trait à la visibilité dans les médias, Écotech Québec contribue à l'augmentation du rayonnement de la région métropolitaine et du Québec, notamment par ses contributions aux cahiers spéciaux sur les technologies propres dans les journaux Les Affaires, La Presse et Le Devoir.

Écotech Québec s'est dotée d'une stratégie pour les médias sociaux afin d'augmenter sa présence et celle des innovations québécoises. Depuis mars 2014, elle propose des ecominutes (innovation verte du jour) deux fois par semaine, suivies par plus de 4 200 abonnés sur Twitter. Ces ecominutes ont été reprises par Les Affaires, Journal Métro, Chaîne Argent, MAtv, ICI Explora et Châtelaine. Depuis 2013, Écotech Québec réalise également des vidéos Vert&Net contribuant à la promotion du secteur qui ont été visionnées à plus de 100 000 reprises, jusqu'à maintenant. Le site Web d'Écotech Québec ainsi que sa carte interactive des technologies propres connaissent un achalandage en croissance d'année en année.

La collaboration d'Écotech Québec au nouvel accélérateur Ecofuel devrait contribuer à accroître le nombre de nouvelles entreprises dans le secteur. Autre exemple de retombées, soit celles de la capsule Vert&Net réalisée pour Idénergie :

- 600 demandes courriels ou téléphoniques.
- 25 ventes d'hydroliennes à compléter.
- Plus de 40 distributeurs potentiels (États-Unis, Europe, Afrique et Asie).

Les représentations réalisées par Écotech Québec dans le cadre des consultations publiques et prébudgétaires ont permis de mieux faire connaître les enjeux auxquels sont confrontés les entrepreneurs du secteur. Deux dossiers principaux d'Écotech Québec sont à souligner :

- Le rôle que jouent les marchés publics comme acheteurs et banc d'essai : la Stratégie gouvernementale en matière de développement durable considère maintenant l'acquisition ou la mise à l'essai de technologies propres. En collaboration avec SWITCH (Alliance pour une économie verte), les notions d'achats écoresponsables ainsi que la prise en compte du coût total de possessions ont également été véhiculées.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

- Faciliter la commercialisation des technologies propres : à la suite de représentations auprès de différentes instances, la commission Godbout reconnaît la nécessité de mettre en place des mesures budgétaires afin de soutenir la commercialisation des résultats de la recherche et du développement pour les PME. À cela s'ajoute l'aide financière et technique aux PME désirant entreprendre des activités menant au dépôt d'une première demande de propriété intellectuelle auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Selon les bailleurs de fonds, les sept effets considérés d'Écotech Québec en termes de visibilité et de notoriété de son secteur industriel sont manifestement perceptibles, à savoir :

- Une augmentation de la visibilité de la grappe dans les médias québécois.
- Une augmentation de la visibilité de la grappe dans les médias étrangers.
- Une augmentation de la notoriété de la grappe, au sein du monde des affaires.
- Le développement d'une image de marque de la grappe.
- L'augmentation du rayonnement de la région métropolitaine ou du Québec.
- La participation d'organisations ou d'entreprises de la grappe à des événements internationaux.
- Des partenariats établis par la grappe avec d'autres grappes ou des organisations étrangères.

LE POINT DE VUE DES BAILLEURS DE FONDS SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Selon les bailleurs de fonds, le secrétariat de grappe peut jouer un rôle clé, voire déterminant pour créer des retombées socioéconomiques, mais il n'est pas la seule cause de ceux-ci. Le secrétariat de grappe crée des conditions gagnantes afin d'atteindre ces résultats. Par exemple, la grappe et son secrétariat sont performants en termes de visibilité, autant sur le plan local ou international. La grappe exerce un *leadership* reconnu, y compris à l'international. Par exemple, son PDG a été nommé récemment président de l'*International Cleantech Network*, qui regroupe plus d'une dizaine de grappes en technologies propres à travers le monde. La grappe a obtenu une certification de l'*European Secretariat for Cluster Analysis* de la Communauté européenne. Les médias écrits, électroniques et audiovisuels ont largement mis de l'avant les réalisations de la grappe et de son secrétariat au cours des derniers mois.

Le secteur des technologies propres est un secteur en émergence lorsqu'on le compare à d'autres secteurs économiques importants. De plus, aucun code SCIAN précis n'existe, ce qui rend difficile un suivi quant à son évolution, notamment dans le domaine des entreprises ou des emplois.

On pourrait prétendre à une certaine corrélation avec la création de nouvelles entreprises, mais il serait hasardeux de prétendre à une relation forte de cause à effet, surtout après seulement cinq ans d'existence du secrétariat. Écotech Québec a soutenu *Cycle Capital Management* (une entreprise de capital de risque dédié aux technologies propres) dans ses représentations au gouvernement pour lever des fonds de capitaux de risque supplémentaires (Fonds 3 de Cycle Capital financé en partie par Teralys).

Écotech Québec accueille des missions étrangères et y présente les forces des PME du Québec. L'attraction d'entreprises et de capitaux relève d'organismes tels Montréal International, Investissement Québec, etc. L'organisme peut contribuer à la création d'entreprises et d'emplois, car il augmente les opportunités de maillage et de partenariat, en plus d'offrir des services d'accompagnement et des ateliers spécialisés, desquels peuvent déboucher des investissements et des exportations par des entreprises québécoises.

Ainsi, il est hasardeux d'affirmer avec certitude que les activités du secrétariat de grappe ont permis de créer ou d'attirer de nouvelles entreprises. Le secrétariat n'a pas comme mandat de créer des entreprises, pas plus qu'il n'a le mandat d'attirer des entreprises étrangères, un mandat qui est dévolu à Montréal International, notamment.

CHAPITRE 7

LES EFFETS DES ACTIVITÉS

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les résultats obtenus par Écotech Québec au critère 8 sont jugés satisfaisants, pour les raisons suivantes :

- La première cible (présence de la majorité des effets visés sur l'écosystème québécois, dans le secteur industriel des technologies propres) est significativement dépassée. De fortes majorités de répondants aux sondages (entreprises et organismes) considèrent qu'Écotech Québec a contribué à mobiliser les différents acteurs du secteur des technologies propres (94 %), à assurer la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales (92 %) et à obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur (81 %).

Selon les bailleurs de fonds, les sept effets considérés d'Écotech Québec en termes de visibilité et de notoriété de son secteur industriel sont manifestement perceptibles.

- La deuxième cible (présence d'effets souhaités, tels que des retombées économiques et des externalités positives) est partiellement atteinte. Les actions du secrétariat semblent prometteuses en matière de retombées économiques dans un avenir rapproché. Cependant, étant donné que la grappe est relativement jeune (cinq ans), on ne peut tirer des conclusions quant à l'existence de retombées économiques directes liées au travail du secrétariat ou à l'existence de la grappe.

CHAPITRE 8

LES CONCLUSIONS

8.1 LES PRINCIPAUX CONSTATS

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des principaux constats relatifs aux critères considérés et l'appréciation des résultats obtenus par Écotech Québec, par rapport aux attentes des bailleurs de fonds.

Principaux résultats d'Écotech Québec, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014

Légende : ↑ = cible dépassée; ✓ = cible atteinte; ± = cible partiellement atteinte; X = cible non atteinte.

La pertinence du financement public versé	
Critère 1 : La réponse à des besoins par Écotech Québec	
1. Réalisation de plusieurs projets et activités chaque année : sur la période d'évaluation, 313 projets et activités réalisés, dont notamment 156 activités de mobilisation et 61 activités de promotion du secteur des technologies propres ainsi que 32 études ou projets de R-D.	✓
2. Participation totale d'individus, d'entreprises et d'organismes aux projets et activités demeurée stable sur la période d'évaluation, passant de 1 158 en 2011 à 1 169 en 2014.	✓
3. Proportion de revenus autonomes pour le fonctionnement et les activités : 50 % des revenus totaux.	↑
4. Les projets et activités réalisés par le secrétariat répondent aux besoins de 91 % des 78 entreprises et des 40 organismes qui ont répondu aux sondages.	↑
Critère 2 : La valeur ajoutée d'Écotech Québec pour le développement économique du Québec	
5. La majorité (en tenant compte des marges d'erreur des sondages) des répondants (47 % des entreprises et organismes) perçoit une complémentarité du secrétariat avec les autres associations et organisations du secteur.	✓
6. Il y a une cohérence et des liens avérés entre la mission du secrétariat et les objectifs des bailleurs de fonds publics.	✓
Critère 3 : L'effet de levier de la dépense publique versée à Écotech Québec	
7. Effet de levier du financement versé par le MESI pour le fonctionnement du secrétariat : 8,2.	↑
8. Effet de levier du financement versé par les quatre bailleurs de fonds publics pour le fonctionnement : 1,0.	↑
L'efficacité d'Écotech Québec	
Critère 4 : La satisfaction de la clientèle à l'égard des activités réalisées	
9. Plan d'action réalisé à 90 %, annuellement.	↑
10. 92 % des entreprises et organismes sont satisfaits à l'égard des activités et des projets réalisés.	↑
11. Deux des trois éléments (mobilisation et rayonnement du secteur des technologies propres) sondés en lien avec l'importance du secrétariat sont jugés présents par au moins 90 % des entreprises et des organismes, tandis que le troisième élément (développement de l'entreprise ou de l'organisme) est jugé présent par 70 % des répondants.	±
12. 52 % des 29 entreprises de l'écosystème sondées connaissent le secrétariat, au moins de nom.	±
Critère 5 : Les pratiques de gestion d'Écotech Québec	
13. Saines pratiques de gestion présentes, notamment une gouvernance diligente et efficace.	✓
14. Utilisation du financement versé par les bailleurs de fonds pour le fonctionnement adéquate et conforme aux conventions de financement.	✓
15. Proportion des frais administratifs et de gestion dans les dépenses totales du secrétariat : 11 %.	✓
Critère 6 : Le modèle d'affaires et de gouvernance d'Écotech Québec	
16. Cinq des six facteurs de succès considérés dans l'environnement d'affaires de la grappe sont manifestement présents et les cinq facteurs de succès considérés d'une grappe industrielle sont manifestement présents dans la grappe des technologies propres.	✓
17. Le secrétariat a agi en synergie avec les autres organisations du secteur industriel et de développement économique.	✓
18. Le secrétariat a réalisé plusieurs activités (61) en collaboration avec d'autres organisations et a participé à plusieurs activités (107) d'autres acteurs.	↑
19. Tous les groupes d'acteurs sont bien représentés sur les chantiers de travail et sur le conseil d'administration.	✓
Les effets des activités d'Écotech Québec	
Critère 7 : Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur ses membres et sur les entreprises qui ont participé aux activités	
20. Six des neuf effets souhaités sur les entreprises sont présents selon une majorité des répondants (50 % et plus). Les contributions les plus importantes pour les entreprises sont l'obtention de plus de visibilité médiatique, de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances.	✓
21. Quatre des cinq effets souhaités sur les organismes sont présents selon une majorité des répondants (50 % et plus). Les contributions les plus importantes pour les organismes sont la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités et l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations.	✓
Critère 8 : Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur l'écosystème québécois	
22. De fortes majorités de répondants aux sondages (entreprises et organismes) considèrent qu'Écotech Québec a contribué à mobiliser les différents acteurs du secteur des technologies propres (94 %), à assurer la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales (92 %) et à obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur (81 %).	↑
23. Les actions du secrétariat semblent prometteuses en matière de retombées économiques dans un avenir rapproché. Cependant, étant donné que la grappe est relativement jeune (cinq ans), on ne peut tirer des conclusions quant à l'existence de retombées économiques directes liées au travail du secrétariat ou à l'existence de la grappe.	±

8.2 LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DU MANDAT

L'intervention gouvernementale est-elle pertinente?

Oui, l'intervention gouvernementale en soutien à Écotech Québec est pertinente. Le secrétariat a réalisé plusieurs projets et activités (une moyenne de près de 80 projets et activités annuellement, pendant la période d'évaluation), principalement des activités de mobilisation et de promotion du secteur québécois des technologies propres. Signe de la pertinence de ces réalisations, la participation d'individus (membres engagés et participants) est élevée et stable sur la période d'évaluation. Les projets et les activités du secrétariat sont majoritairement perçus comme étant complémentaires à l'offre de services des autres associations et organisations du secteur des technologies propres et sont en lien avec les objectifs poursuivis par les bailleurs de fonds publics. Le financement versé par ces derniers au secrétariat pour son fonctionnement génère de très bons effets de levier.

Écotech Québec est-il efficace?

Oui, Écotech Québec est efficace. Le plan d'action mis en œuvre par le secrétariat satisfait une très grande proportion des entreprises et des organismes qui participent aux activités et aux projets. Ils reconnaissent largement l'apport d'Écotech Québec à la mobilisation et au rayonnement du secteur des technologies propres ainsi qu'au développement de leur entreprise ou de leur organisme. Il est constaté, au sein du secrétariat, la présence des principales saines pratiques de gestion. L'utilisation par le secrétariat du financement public pour son fonctionnement est conforme aux fins prévues. La part des frais administratifs et de gestion du secrétariat est raisonnable et tous les facteurs de succès sont présents au sein même de la grappe et dans son environnement d'affaires. Écotech Québec a agi en synergie avec les organisations de son écosystème et les groupes d'acteurs sont bien représentés sur son conseil d'administration et ses chantiers de travail.

Les effets des activités d'Écotech Québec sont-ils probants?

Oui, les effets sont probants. Une majorité d'entreprises participantes reconnaît la contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets attendus pour elles, notamment l'obtention de plus de visibilité médiatique, de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche et l'acquisition de nouvelles connaissances. Une majorité d'organismes participants perçoit également une contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets attendus pour eux, notamment la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités et l'établissement de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations. En grande majorité, les entreprises et les organismes participants reconnaissent aussi la contribution d'Écotech Québec pour l'obtention d'effets sur tout l'écosystème des technologies propres, à savoir la mobilisation des acteurs du secteur, la représentation des intérêts du secteur auprès des instances gouvernementales et l'obtention, auprès de ces dernières, de résultats positifs pour tout le secteur. Selon les bailleurs de fonds publics, tous les effets visés en termes de visibilité et de notoriété du secteur sont manifestement présents. Les actions du secrétariat semblent prometteuses en matière de retombées économiques dans un avenir rapproché. Cependant, étant donné que la grappe est relativement jeune (cinq ans), on ne peut tirer des conclusions quant à l'existence de retombées économiques directes liées au travail du secrétariat ou à l'existence de la grappe.

CHAPITRE 8

LES CONCLUSIONS

8.3 LA SYNTHÈSE DES CONSTATS ET LE POINTAGE

Les résultats obtenus par le secrétariat de grappe industrielle Écotech Québec sont jugés satisfaisants. Les principaux objectifs des bailleurs de fonds publics sont atteints et les projets et activités réalisés répondent aux besoins et aux attentes des entreprises et des organismes qui y participent. Le tableau suivant présente le pointage des résultats effectué selon la méthode décrite à la section 4.2.1. Écotech Québec obtient 75,7 sur 100 et l'appréciation qualitative est « performance satisfaisante ».

Pointage des résultats sur 100		
Protocole d'évaluation	Pointage final pondéré (%)	
	Score	Maximum
Pertinence du financement public versé pour le fonctionnement		
Critère 1 : La réponse à des besoins par Écotech Québec	9,72	11,66
Critère 2 : La valeur ajoutée d'Écotech Québec pour le développement économique du Québec	7,78	11,66
Critère 3 : L'effet de levier de la dépense publique versée à Écotech Québec	11,67	11,66
<i>Sous-total pertinence (sur 35 pts)</i>	<u>29,17</u>	35,00
Efficacité de l'organisme		
Critère 4 : La satisfaction de la clientèle à l'égard des activités réalisées	8,89	13,33
Critère 5 : Les pratiques de gestion d'Écotech Québec	8,89	13,33
Critère 6 : Le modèle d'affaires et de gouvernance d'Écotech Québec	10,00	13,33
<i>Sous-total efficacité (sur 40 pts)</i>	<u>27,78</u>	40,00
Effets des activités		
Critère 7 : Les effets des activités réalisées sur les membres et sur les entreprises qui ont participé aux activités	10,42	12,50
Critère 8 : Les effets des activités réalisées par Écotech Québec sur l'écosystème québécois, les retombées économiques et les externalités	8,33	12,50
<i>Sous-total effets (sur 25 pts)</i>	<u>18,75</u>	25,00
Total	75,69	100,00

ANNEXE 1

LES NEUF GRAPPES INDUSTRIELLES DE LA CMM

Secrétariats de grappes industrielles	Secteurs d'activités
Aéro Montréal	Aérospatiale
AluQuébec	Aluminium
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec	Production cinématographique et télévisuelle
CargoM	Logistique et transport de marchandises
Écotech Québec	Technologies propres
Finance Montréal	Services financiers
mmode	Mode
Montréal InVivo	Sciences de la vie et technologies de la santé
TechnoMontréal	Technologie de l'information et des communications

Source : CMM (<http://grappesmontreal.ca/grappes-metropolitaines/les-grappes-metropolitaines-de-montreal/>).

○ En lien avec le tableau 5.5, p.28

Les besoins comblés – Réponses ouvertes des entreprises

Quels sont les principaux besoins de votre entreprise qui ont été comblés par les projets et les activités réalisés par Écotech Québec?

- Le développement international, la visibilité gouvernementale et la recherche de financement.
- Le maillage et le réseautage.
- Un outil pour se faire connaître.
- Les études environnementales.
- L'accompagnement lors d'une mission internationale.
- Le réseautage, l'information sur les événements à venir, l'organisation de rencontres ciblées, le bulletin d'information sur des réalisations.
- Élargir les possibilités d'affaires.
- Les petites formations pour le maillage, des séminaires, des sommets. Apporte de l'objectivité et de nouvelles connaissances. Développe de nouveaux secteurs d'activités qui permettent de développer des liens.
- L'aide pour le réseautage, l'aide pour développer de nouveaux prospects et pour les relations.
- Le réseautage; ils ont une bonne façon de présenter les choses.
- La visibilité.
- La représentation externe (à l'extérieur de la province) concernant les technologies fabriquées au Québec.
- Le réseautage.
- Le réseautage, la représentation auprès des gouvernements et les informations.
- Le maillage et le réseautage.
- Le rayonnement de notre entreprise. Les aspects réglementaires positifs des technologies vertes. La formation qui rassemble différentes entreprises.
- Le réseautage, les événements, le chantier Innovation, l'évènement « Québec-Ontario », *newsletter* et nouveaux programmes.
- La visibilité.
- La représentation auprès des gouvernements et la documentation.
- La visibilité.
- Les tendances du marché.
- Le réseautage et l'information sur le marché.
- Le maillage.
- La représentation auprès du gouvernement par rapport à l'implantation de nos nouvelles technologies.
- Le maillage.
- La visibilité.
- La visibilité et le réseautage.
- Le réseautage.
- Le réseautage et les contacts gouvernementaux.
- Aide à nous faire connaître et les contacts avec le gouvernement.
- Le suivi sur l'économie verte et les informations.
- Le raccordement des parcs éoliens.
- Le réseautage.
- Mise en commun de fournisseurs de solutions pour ceux qui ont des problèmes.
- L'adhésion à un regroupement d'entreprises.
- Donne beaucoup de contacts d'affaires et aide à développer plus de produits.
- Des opportunités d'affaires.
- Le marché d'exportation.
- Le réseautage et la promotion.
- Le développement des technologies et manufactures, les technologies de l'exportation.
- La gestion énergétique et les nouvelles technologiques.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le réseautage et la visibilité.
- Le réseautage, la rencontre d'investisseurs, la formation et l'information sur les technologies propres et leur application, l'accès au niveau politique.
- Le réseautage et la vie technologique.
- Le réseautage permet de nouvelles rencontres.
- La rencontre de gens du milieu, le réseautage, la mise en contact avec des fournisseurs et des clients potentiels.
- La visibilité.
- Le réseautage.
- Le réseautage.
- Les contacts avec des entreprises innovantes et le suivi avec des entreprises pour offrir notre technologie à des clients.
- Le rayonnement, la diffusion de l'information, le réseautage et la représentation des intérêts auprès des instances politiques.
- Les communications et le maillage.
- Le réseautage et la visibilité.
- Le maillage et la visibilité.
- Bon pour le réseau et l'environnement, et se mettre à jour sur les événements dans le domaine.
- Réseautage, contacts politiques et transmission d'information.
- Ça a beaucoup aidé au niveau du réseautage.
- Informations de marchés et missions de marchés.
- La promotion sur les réseaux sociaux et l'ouverture internationale.
- Le réseautage.
- La reconnaissance des efforts, le positionnement de l'industrie, le réseautage et l'introduction de nouvelles technologies.
- Le soutien à l'effort, la présence aux conférences et le maillage.
- A permis de participer dans le réseautage sur les sujets qui nous concernent.
- Trouver des clients locaux, obtenir de la visibilité dans les médias locaux, la visibilité des concours à l'échelle canadienne.
- Rencontrer les différents intervenants en environnement.
- Les missions réalisées au Royaume-Uni sont concluantes. Les interventions avec Bell ont été importantes. Les conférences ont aidé pour les propriétés intellectuelles.

Les besoins comblés – Réponses ouvertes des organismes

Quels sont les principaux besoins de votre organisme qui ont été comblés par les projets et les activités réalisés par Écotech Québec?

- Organisation d'événements, support lors d'événements commerciaux, chantiers et réseautage.
- Réseautage, informations et collaborations.
- Introductions industrielles.
- Meilleure connaissance du secteur, réseautage, mieux approfondir les besoins des entreprises de ce secteur.
- Réseautage et représentation.
- Organisation du sommet sur la colline et plateforme INNO+.
- Le sommet sur la colline.
- Des opportunités de marchés, des événements et les liens avec des acteurs québécois de l'industrie.
- Réseautage.
- Innovation.
- Visibilité mutuelle.
- Le réseautage, la cartographie des entreprises à consulter, les contacts directs pour des projets de recherche.
- Le réseautage.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Financement disponible pour leurs entreprises, connaître les événements à l'étranger, donnent leur avis sur la classification des entreprises, les représentations pour permettre aux entreprises de se démarquer.
- Le réseautage, les liens avec des partenaires, le projet de développement de biocarburant.
- Bonne sollicitation et favorise la promotion.
- Promotion d'opportunités à l'international, la valorisation de la filière des technologies vertes.
- Avoir accès à l'information concernant l'innovation *versus* les besoins des entreprises, les perspectives, les avis donnés au parlement et les rencontres des ministres.
- Les activités réunissant les entreprises innovantes.
- Les informations sur le développement.
- Le réseautage, l'emphase sur l'avantage des technologies environnementales.
- Le maillage et le réseautage.
- Le maillage, le financement, étendre notre réseau.
- Le réseautage, bien comprendre l'offre québécoise dans les technologies propres, répond aux questions, bon échange, bien comprendre le positionnement.
- Veille de l'information et le réseautage.
- Favoriser les liens.
- Le réseautage, de meilleures connaissances des programmes et des pratiques d'affaires par leurs connexions.
- Le réseautage.
- Les informations générales.
- La prise de contact avec le domaine des entreprises vertes émergentes et établies.
- Le maillage avec les entreprises et la relation face aux différents ministères.
- L'échange de connaissances et le réseautage.
- Rencontrer les compagnies, les informations et les formations.
- Le réseautage, la visibilité, la visibilité politique et publique.
- Le membership et les rencontres.
- Le réseautage et la visibilité.

Les besoins non comblés – Réponses ouvertes des entreprises

Quels sont les principaux besoins de votre entreprise qui ne sont pas comblés par les projets et les activités réalisés par Écotech Québec?

- Pas encore rencontré de nouveaux clients.
- Maillage et réseautage.
- Aucun besoin n'a été comblé.
- Pas dans le même domaine.
- La recherche de nouveaux clients.
- Rien n'a été fait encore.
- Nous sommes des facilitateurs de l'innovation, donc les initiatives ne s'appliquent pas totalement, ce qui fait que certains besoins ne pouvaient s'appliquer à ce projet.
- Pas beaucoup collaboré.
- Pas encore atteint le niveau de l'expertise d'Écotech Québec.
- Plus pour la technologie, ce que nous ne sommes pas. Nous sommes plutôt dans le secteur du reboisement.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les besoins non comblés – Réponses ouvertes des organismes

Quels sont les principaux besoins de votre organisme qui ne sont pas comblés par les projets et les activités réalisés par Écotech Québec?

- La visibilité, le réseautage et les affaires publiques.
- Pas assez axé sur les organismes.
- Répond au bon positionnement et le réseautage.
- Pas de projet réalisé pour le moment.
- Cercle très fermé.

○ En lien avec le tableau 5.12, p.31

Les différences – Réponses ouvertes des entreprises et des organismes

En quel sens les projets et les activités réalisés par Écotech Québec sont-ils différents de ceux des autres associations et des autres organisations dans le secteur des technologies propres?

- En fonction des objectifs, les façons d'agir sont différentes.
- Plus axé sur le *lobbying* et donne plus de résultats.
- Unique.
- Leur offre est unique dans ce secteur.
- Est meilleur pour répondre à nos besoins, offre plus d'opportunités.
- Plus ciblé sur le développement durable.
- Activités originales et propres au secteur, commercialisation.
- Il couvre des sujets différents.
- Ils sont bien au-dessus des autres associations.
- Les autres organisations ne couvrent pas juste les technos propres. Écotech est plus spécifique.
- Se démarque plus que les autres.
- Il n'y a pas vraiment d'autre organisme qui offre le même créneau.
- Aspect vert.
- Elle est unique pour les technologies vertes.
- Le Sommet sur la colline est une activité unique qui fait qu'Écotech se distingue.
- La thématique des technologies vertes.
- Meilleure présence, meilleure orientation à l'internationale et meilleure visibilité.
- Peu d'associations en technologies propres.
- Plus proactifs pour soumettre de l'information, plus variée.

○ En lien avec le tableau 6.2, p.36

Écotech Québec est-il très important, important, peu important ou pas du tout important pour...

...le rayonnement du secteur des technologies propres?

Niveau d'importance	Ent.	Org.	Total	%
Très important	49	28	77	65
Important	25	11	36	31
Peu important	3	-	3	3
Pas du tout important	1	-	1	1
Ne sait pas	-	1	1	1
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

...la mobilisation du secteur des technologies propres?

Niveau d'importance	Ent.	Org.	Total	%
Très important	47	29	76	64
Important	28	10	38	32
Peu important	2	-	2	2
Pas du tout important	1	-	1	1
Ne sait pas	-	1	1	1
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

...le développement de votre entreprise/organisme?

Niveau d'importance	Ent.	Org.	Total	%
Très important	11	5	16	14
Important	46	20	66	56
Peu important	13	11	24	20
Pas du tout important	5	2	7	6
Ne sait pas	3	2	5	4
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

○ En lien avec le tableau 6.7, p.41

- Deux chantiers et la possibilité d'avoir une tribune.
- Participation à des groupes de travail, échange d'information et réseautage.
- Introduction et discussions hebdomadaires qui nous ont intéressées.
- Sommet sur la colline et Livre blanc pour une économie verte.
- Projet Americana, salon des technologies propres et diffusion de nos événements.
- Visibilité et partage de connaissances.
- Transmission de nos informations et partage de contacts.
- Bloc comité.
- Initiative INNO+ et rayonnement sur les réseaux sociaux.
- Forum sur l'économie verte et la main-d'œuvre sur l'environnement.
- La géolocalisation des entreprises.
- Collaboration sur différents événements (conférences), participation à leurs événements et ils fournissent de l'information sur le secteur.
- Transfert d'information, veille technologique et participation au réseautage.
- Organisation d'événements et nous faire connaître.
- Événements et promotion des marchés cibles.
- Sommet Québec-Ontario et chantier sur l'investissement.
- Organisation d'un événement avec un industriel, participation surtout.
- Étude de positionnement.
- Comité de l'innovation.
- Définition des priorités de prospection.
- Élaboration de politiques et identification des besoins.
- Développement des outils pour faire connaître les centres de recherche et comment ils peuvent aider les entreprises privées.
- Rencontres et discussions.
- Informations et activités de marché.
- Activités de rencontres de financement de projet et maillage avec les autres entreprises.
- Partenariats, réseautage, participation à des colloques et avancement de dossiers.
- Collaboration à des événements.
- Projet qui permet de faire un lien entre les centres de recherche et les industries en technologie verte.
- Événements et rencontres stratégiques.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

○ En lien avec le tableau 7.1, p.43

Pour votre entreprise, la participation à des projets ou activités réalisés par Écotech Québec a-t-elle grandement contribué, moyennement contribué, peu contribué ou pas du tout contribué à...

...obtenir plus de visibilité médiatique?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	33	42
Moyennement	27	35
Un peu	5	6
Pas du tout	10	13
Ne sait pas	3	4
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...acquérir de nouvelles connaissances?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	30	38
Moyennement	22	28
Un peu	15	19
Pas du tout	10	13
Ne sait pas	1	2
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...développer des nouveaux marchés?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	14	18
Moyennement	30	38
Un peu	16	21
Pas du tout	12	15
Ne sait pas	6	8
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...augmenter le chiffre d'affaires?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	7	9
Moyennement	28	36
Un peu	15	19
Pas du tout	22	28
Ne sait pas	6	8
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...établir de nouveaux partenariats d'affaires ou de recherche?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	35	45
Moyennement	20	26
Un peu	10	13
Pas du tout	10	13
Ne sait pas	3	4
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...démarrer de nouveaux projets?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	10	13
Moyennement	35	45
Un peu	18	23
Pas du tout	11	14
Ne sait pas	4	5
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...développer de nouveaux projets d'innovation?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	18	23
Moyennement	23	29
Un peu	12	15
Pas du tout	20	26
Ne sait pas	5	6
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

...obtenir du financement pour réaliser des projets?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	2	3
Moyennement	14	18
Un peu	13	17
Pas du tout	38	49
Ne sait pas	11	14
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

...améliorer la productivité?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	3	4
Moyennement	12	15
Un peu	14	18
Pas du tout	40	51
Ne sait pas	9	12
TOTAL	78	100

Source : Enquête entreprises, MESI, avril 2015.

○ En lien avec le tableau 7.2, p.44

Pour votre organisme, la participation aux projets ou activités réalisés par Écotech Québec a-t-elle grandement contribué, moyennement contribué, peu contribué ou pas du tout contribué à...

...la réalisation de nouveaux projets ou de nouvelles activités?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	7	18
Moyennement	21	53
Un peu	5	13
Pas du tout	6	15
Ne sait pas	1	2
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

...attirer de nouveaux clients ou de nouveaux contrats?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	4	10
Moyennement	18	45
Un peu	2	5
Pas du tout	10	25
Ne sait pas	6	15
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

...une hausse des investissements dans votre organisme?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	2	5
Moyennement	10	25
Un peu	7	18
Pas du tout	13	33
Ne sait pas	8	20
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

...établir de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	12	30
Moyennement	16	40
Un peu	8	20
Pas du tout	3	8
Ne sait pas	1	2
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

...définir de nouvelles orientations ou améliorer la gamme de services?

Niveau de contribution	Nb	%
Grandement	6	15
Moyennement	14	35
Un peu	8	20
Pas du tout	11	28
Ne sait pas	1	2
TOTAL	40	100

Source : Enquête organismes, MESI, avril 2015.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

○ En lien avec le tableau 7.3, p.46

Les projets et les activités réalisés par Écotech Québec ont-ils grandement contribué, moyennement contribué, peu contribué ou pas du tout contribué à...

...mobiliser les différents acteurs du secteur des technologies propres?

Contribution	Ent.	Org.	Total	%
Grandement	50	26	76	64
Moyennement	23	12	35	30
Un peu	-	1	1	1
Pas du tout	4	-	4	3
Ne sait pas	1	1	2	2
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

...assurer la représentation des intérêts du secteur des technologies propres auprès des instances gouvernementales?

Contribution	Ent.	Org.	Total	%
Grandement	57	28	85	72
Moyennement	14	9	23	19
Un peu	2	2	4	3
Pas du tout	3	1	4	3
Ne sait pas	2	-	2	2
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

...obtenir des instances gouvernementales des résultats positifs pour le secteur des technologies propres (ex. : une amélioration de la réglementation, du zonage, de la fiscalité)?

Contribution	Ent.	Org.	Total	%
Grandement	34	18	52	44
Moyennement	27	17	44	37
Un peu	8	-	8	7
Pas du tout	3	2	5	4
Ne sait pas	6	3	9	8
TOTAL	78	40	118	100

Source : Enquêtes entreprises et organismes, MESI, avril 2015.

○ Commentaires généraux, question de fin de sondage

Souhaiteriez-vous ajouter un commentaire général sur votre satisfaction ou votre opinion à propos d'Écotech Québec, par exemple en lien avec sa contribution ou non pour le développement de votre entreprise/organisme?

Réponses ouvertes des entreprises

- L'organisation est efficace et le dg fait un travail extraordinaire avec son équipe.
- Donne de bons résultats à long terme.
- Une association qui communique bien les partenariats.
- Écotech Québec prend le rôle du Ministère, ils sont plus présents que le gouvernement sur la place publique.
- Écotech est très positif pour le secteur. C'est un bon porte-parole auprès des instances gouvernementales pour promouvoir les technologies propres.
- Très bonne équipe. On voit l'évolution en peu de temps. C'est extraordinaire de voir les grappes technologiques qui enveloppent le plus de monde possible. C'est une équipe qui coordonne des activités différentes. Ils sont très disponibles, aident l'entreprise.
- A aidé à développer les technologies propres. Lorsque nous serons prêts, cela pourra nous rendre visible à la commercialisation.

- Ils font bien les choses. C'est carrément nouveau et il n'y a pas d'organisme comme celui-ci. Si cet organisme n'existait pas, plusieurs compagnies seraient vouées à l'échec. Ils expliquent bien les choses aux membres du gouvernement. C'est un allié important.
- Bonne satisfaction.
- A permis de faire des liens d'affaire intéressants.
- Très satisfait.
- On aime l'équipe. Contribution au secteur des énergies renouvelables et énergies vertes. A donné un sérieux coup de pouce à l'entreprise.
- Leur offre est unique pour promouvoir le secteur des technologies propres. Serai toujours membre.
- Très bonne aide pour la visibilité.
- Très utile pour le rayonnement.
- Bonne association pour promouvoir les technologies propres.
- Organisation nécessaire car elle a tous les outils. Mettre plus de développement de marchés.
- Très satisfait. Organisme dynamique et très humain et à l'écoute.
- Le gouvernement devrait élargir ses horizons et voir autre association qu'Écotech Québec. Il ne représente pas toutes les entreprises en technologies propres et c'est de l'argent gaspillé par le gouvernement.
- L'intervention gouvernementale est indispensable. Ils mettent les vrais problèmes rencontrés en entreprise auprès du gouvernement.
- Équipe très dynamique.
- Devrait être moins politique. Devrait être moins *lobbying*. Devrait donner la chance aux compagnies émergentes. Envoie trop de courriels.
- Très satisfait de manière générale.
- Satisfait dans l'ensemble. Sont très collaboratifs.
- Écotech, c'est bon pour des grosses sociétés, mais pas pour les petites entreprises, ça n'apporte rien pour les TPE et les PME.
- Bon travail.
- La meilleure organisation. Bon dynamisme pour créer des liens avec les différentes instances du gouvernement. Bon pour l'international.
- Petite grappe qui produit de grands résultats.
- Comme prescripteur, je ne trouve pas mon compte. Je ne comprends pas la valeur ajoutée d'Écotech par rapport aux autres.
- Travail fantastique avec peu de moyens.
- Organisme qui a bien sa place.
- Satisfait.
- Nous sommes très satisfaits.
- Incontournables pour les technologies propres.
- Organisme le plus dynamique.
- Écotech Québec mobilise bien le secteur et apporte de la visibilité, est rassembleur. Converti à Écotech depuis longtemps et souhaite que ça continue.
- Devrait prendre plus de place au provincial.
- Bonne équipe. Ils font beaucoup de choses. Ils sont très efficaces.
- L'association la plus active, la plus à l'écoute aux besoins de notre entreprise.
- Bonne notoriété.
- Excellent travail.
- Équipe dynamique et proactive. Réseau élaboré de collaboration.
- Se distingue au niveau de sa gestion et des initiatives qu'ils prennent.
- Très bonne association pour le maillage et les communications.
- Très favorable, essentiel.
- Bonne qualité d'équipe. Très dynamique.
- Excellente organisation.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Nous ne sommes pas des développeurs de technologie. Les initiatives s'appliquent plus ou moins parce que nous sommes plus ou moins des facilitateurs de l'innovation.
- N'aide pas au démarrage d'entreprises.
- Écotech respecte bien les besoins de chacun.
- Très satisfait.
- En restant sur ses priorités INNO+, Écotech remplit sa mission de fédérateur, pour l'industrie *lobby* et créateur d'opportunités pour ses entreprises membres (remettre INNO+).
- Les employés sont dynamiques.
- Il n'y a rien à ajouter, tout a été dit.

Réponses ouvertes des organismes

- Ils sont pertinents, efficaces, rassembleurs et agréables à travailler.
- Ils sont très professionnels, connaisseurs et encouragent la participation.
- Organisation très dynamique.
- Bonne organisation avec des gens de qualité.
- C'est indispensable de les avoir.
- Écotech est un groupe qui s'implique dans son milieu et apporte une bonne mobilisation positive, véhicule bien le secteur qui est favorable.
- Aide à l'industrie du secteur à se structurer. Préférable à des projets régionaux.
- Bravo.
- Grappe essentielle pour le grand Montréal qui favorise le rayonnement autant national qu'international.
- Maintenir l'effet d'Écotech Québec compte tenu de la croissance mondiale.
- Qu'ils poursuivent leurs opérations aussi conjointement.
- Important qu'Écotech Québec garde son approche transversale, et travaille en écosystème.
- Bons efforts pour collaborer de plus en plus avec les organismes.
- Trop axé sur les entreprises.
- Organisation bien organisée : événements de qualité et membership intéressant.
- Fait de bons rassemblements pour les acteurs de l'industrie.
- Bon partenariat complémentaire.
- Leur professionnalisme, bien structuré.
- Organisme dynamique.
- Répond aux besoins importants du secteur.
- Pour avoir eu à travailler avec ce type d'association, Écotech est grandement active, c'est impressionnant ce qu'ils font.
- Organisation pertinente.
- Notre organisme est universitaire et ils ont très peu de relations avec ce genre d'organisme. Je les encourage à continuer.
- Grappe nécessaire.
- Événements bien organisés, bon contenu, leur site Internet est une bonne ressource. Devrait avoir plus de partenaires fédéraux pour aider davantage leurs membres. Devrait avoir plus de partenaires. Faire plus de suivi avec les partenariats et ouvrir leur horizon.
- Meilleure grappe à Montréal, rayonnement impressionnant.
- Grappe très importante pour la société, mais restrictif à certains joueurs.

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES SONDAGES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ENTREPRISES DE L'ÉCOSYSTÈME

○ En lien avec le tableau 5.11, p.30

Quelle est la probabilité que votre entreprise utilise les services suivants à l'avenir?

Diffusion d'information pertinente et utile (infolettre, site Internet, etc.) pour les PME

Probabilité	Nb
Très probable	2
Probable	4
Peu probable	4
Pas du tout probable	1
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Aide à la visibilité des PME en prenant un kiosque sur place à des grandes rencontres d'affaires

Probabilité	Nb
Très probable	1
Probable	3
Peu probable	5
Pas du tout probable	2
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Organisation de missions locales et internationales incluant des rencontres d'affaires ciblées

Probabilité	Nb
Très probable	1
Probable	2
Peu probable	6
Pas du tout probable	2
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Participation aux événements, si on les informe de leur tenue

Probabilité	Nb
Très probable	2
Probable	3
Peu probable	5
Pas du tout probable	1
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Organisation d'activités de réseautage et de partage d'informations stratégiques

Probabilité	Nb
Très probable	-
Probable	3
Peu probable	8
Pas du tout probable	-
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

Aide à la négociation de conditions préférentielles et d'appuis gouvernementaux à des grandes rencontres d'affaires

Probabilité	Nb
Très probable	1
Probable	1
Peu probable	8
Pas du tout probable	1
TOTAL	11

Source : Enquête entreprises écosystème, DEC, septembre 2015.

○ Commentaires généraux, question de fin de sondage

Avez-vous d'Autres commentaires à propos d'Écotech Québec que vous aimeriez ajouter?

- Bien se démarquer par rapport aux autres groupes et s'assurer que les événements ne se passent pas en même temps que ceux des autres organismes (surtout les gros événements).
- Bon organisme, qui a une assez bonne visibilité. Clarifier leur position, leur niveau d'intervention et leur implication face à l'AQME.
- Je souhaiterais plus de présence d'Écotech Québec.

ANNEXE 3

LES ACRONYMES

Acronymes	Libellés complets
ACTION	➔ <i>Association of Cleantech Incubators of New England</i>
AEÉ	➔ Agence de l'efficacité énergétique
AQME	➔ Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie
B2B	➔ <i>Business to business</i>
C.A.	➔ Conseil d'administration
CETEQ	➔ Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec
CMM	➔ Communauté métropolitaine de Montréal
CRÉ	➔ Conférence régionale des élus
CSMOE	➔ Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement
CTGN	➔ Centre des technologies du gaz naturel
DCEP	➔ Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification (MESI)
DEC	➔ Développement économique Canada
ETC	➔ Équivalent temps complet
FIRM	➔ Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole
GES	➔ Gaz à effet de serre
ISPEMSE	➔ Industries stratégiques, projets économiques majeurs et sociétés d'État (MESI)
MAMOT	➔ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MCE	➔ Ministère du Conseil exécutif
MESI	➔ Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
PADS	➔ Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence
PDEQ	➔ Programme de développement économique du Québec
PDG	➔ Président-directeur général
PME	➔ Petite et moyenne entreprise
R-D	➔ Recherche et développement
SCIAN	➔ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SRM	➔ Secrétariat à la région métropolitaine (MAMOT)
UKTI	➔ <i>United Kingdom Trade & Investment</i>

ANNEXE 4

LA DOCUMENTATION CONSULTÉE

Publications

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI). *Cadre d'évaluation des résultats de quatre secrétariats de grappes industrielles : Aéro Montréal, Écotech Québec, Montréal InVivo et TechnoMontréal*, Québec, décembre 2014, 59 pages.

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI). *Convention d'aide financière entre le MESI et Écotech Québec*, Québec, février 2013, 9 pages.

Sites Internet

Site Internet de la CMM sur les grappes industrielles : <http://grappesmontreal.ca/>.

Site Internet d'Écotech Québec : <http://www.ecotechquebec.com/>.



economie.gouv.qc.ca